LE LIBRE-ÉCHANGE

ET LES

TRAITÉS DE COMMERCE EUROPÉENS;

CONTENANT

1. Le Compte-rendu des Discours Prononcés au Dîner du Cobden Club, le 17 Juillet, 1875; M. Michel Chevalier Président.
2. La Correspondance sur l'avenir du Libre-Échange en Allemagne, en Autriche, en Italie, aux Etats-Unis, en Australie, etc.
3. Les Discussions sur les Traités de Commerce, de la Société d'économie Politique de Paris, le 6 Août, 1875.

Avec une INTRODUCTION;

La liste des Membres, etc.



CASSELL PETTER & GALPIN:

LONDON, PARIS & NEW YORK.

1875.

N.B.—Toutes communications pour le Secretaire honoraire, Mons. Thomas Bailey Potter, M.P., doivent être adressees au Reform Club, Pall Mall, Londres.

Les communications pour le Secrétaire, Mons. George C. Warr, doivent être adressées, 5, *Millman Street, Bedford Row, Londres, W.C.*

INTRODUCTION.

En publiant le rapport de ce qui a eu lieu au dîner du Cobden Club le 17 Juillet dernier, le Comité est heureux de pouvoir y joindre une série de lettres très-intéressantes, reçues de membres distingués du Club, et de pays étrangers et de quelques-unes de nos colonies, sur l'avenir et les progrès du Libre Échange à la présente époque.

Le principal intérêt pratique des lettres des correspondants européens, repose sur la politique probable des gouvernements continentaux à l'égard de l'expiration prochaine des Traités commerciaux, qui ont réglé le commerce international de l'Europe pendant ces dernières années.

Comme on sait, la base du système actuel de Traité en Europe est le Traité conclu entre la France et l'Angleterre en 1860, lequel fut bientôt suivi de Traités semblables entre d'autres pays, dont le nombre n'est pas moins de cinquante ou soixante.

Les réformes qui précédèrent et suivirent le retrait des lois sur le blé, comme d'ailleurs cette mesure décisive même, furent accomplies sans qu'on tentât de s'assurer de la co-opération des pays étrangers. Cette politique était peut-être sage à l'époque et dans les circonstances où l'on y eut recours ; quoiqu'il en fût, l'espoir que les nations profiteraient de notre expérience, et suivraient notre exemple fut complétement déçu. Pendant les quinze années qui suivirent l'abrogation de ces lois, aucune réduction importante ne fut faite dans les tarifs de l'Europe, et quelque grande que fût l'impulsion donnée à notre commerce d'exportation par la rémission indépendante des droits sur nos importations, les restrictions maintenues dans les pays étrangers sur notre

commerce, ne tardèrent pas à se faire sérieusement sentir. La valeur du commerce d'exportation anglaise pour les pays européens avec lesquels des traités ont été faits depuis, se montait en 1847 (une année après l'abrogation des lois sur le blé) à 18 millions 394 mille livres sterling. En 1856 cette valeur s'était élevée à 35 millions 936 mille livres sterling; en 1859 elle retombait à 32 millions 489 mille livres sterling. Ce fut à cette époque, que Cobden et Chevalier conçurent le projet du Traité anglo-français, et les gouvernements de l'Angleterre et de la France, eurent la sagesse et le courage de le ratifier. La conséquence naturelle qui découla de cet événement fut la conclusion de cinquante ou soixante traités semblables, dont on a parlé plus haut, par lesquels les tarifs de l'Europe ont été réduits d'environ cinquante pour cent. En 1874, la valeur du commerce d'exportation anglaise à ces mêmes pays, a atteint le chiffre de 81 millions 297 mille livres sterling, tandis que l'augmentation du commerce d'importation et d'exportation que l'Angleterre a fait avec ceux-ci, ne se monte pas à moins de 103 millions 965,655 livres sterling. Lorsqu'on songe, que l'effet de l'abrogation générale des restrictions qui pesaient sur le commerce externe de la France, et d'autres pays continentaux, a été encore plus grand que sur celui de l'Angleterre, il parait difficile d'exagérer l'importance de l'impulsion donnée par le Libre Échange aux relations internationales de l'Europe, aussi bien dans leur caractère national, que dans leur aspect moral.

Car on ne doit pas oublier que l'acquisition de nouveaux marchés en Europe est bien plus essentielle à notre prospérité nationale, que le progrès de notre commerce avec des pays éloignés, et à demi-civilisés, sur lequel l'état anormal de nos relations avec nos plus proches voisins, nous a réduit à compter. Notre commerce avec l'Europe, dans un sens commercial, ressemble infiniment plus à un commerce intérieur, et par une circulation accélerée du capital, par la rapidité de l'échange, et par la plus grande variété de ses parties constituantes, il fournit un nombre beaucoup plus

considérable de débouchés pour le travail ; et, dans un sens politique, au lieu de nécessiter des frais onéreux de surveillance, et des risques de guerre constants, il tend, plus que tout autre moyen, à soulager la nation du fardeau des grands armements, et d'impôts excessifs, en fixant "profondément sur le terrain tenace de la sympathie commerciale, parmi les flots de passions heurtées, et d'intérêts contraires, le piédestal de la paix !"*

Ce que l'on déguise sous le nom spécieux de "protection," n'est en réalité qu'une tradition de barbarisme primitif—un restant d'une ère passée, quand chaque étranger était un ennemi, et quand la loi de la guerre—tirer avantage de son adversaire et lui faire autant de tort que possible—était le principe de tous les rapports internationaux. Au contraire, le Traité de Commerce moderne est une preuve évidente d'une conviction qui commence à se faire jour, que, ce qui fait du bien à une nation en fait à toutes. Cette vérité, considérée sous son point de vue économique, fut démontrée d'abord par Adam Smith, en Angleterre, et par Turgot, en France ; et dans ces deux mêmes pays Cobden et Chevalier ont inventé le mécanisme qui complètera graduellement leur mission.

Mais les principes de la politique commerciale, sur lesquels le Traité de 1860 était basé, ont été soumis à des critiques aussi hostiles que nombreuses, de la part d'adversaires théoriques, depuis son existence jusqu'à ce jour ; et la logique, et la sagacité de M. Cobden, ont été constamment mises en doute à la suite de la part qu'il prit à l'élaboration de ce traité.

Ces critiques n'ont jamais été mieux résumées, que dans le discours de lord Hartington au dernier dîner, discours qu'on trouvera à la vingtième page du compte-rendu.

"Il y avait, même parmi les amis de Cobden, et au nombre des professeurs de l'école la plus serrée d'économie politique, qui doutaient du succès de l'entreprise, à laquelle il s'était

* Phrase tirée d'un essai sur la mission de Richard Cobden, par lord Hobart.

dévoué, et qui se demandaient, si, de toutes façons, il était désirable de faire des arrangements au sujet des tarifs, et sage d'encourager l'idée, que nous pouvions, en toute circonstance, tirer avantage des concessions qui, au fond, n'en étaient pas, mais qui nous étaient beaucoup plus avantageuses qu'aux autres pays, jusqu'au moment où toutes les nations seraient pleinement et librement disposées à accepter les principes du Libre Échange."

Voilà le terrain sur lequel on s'est basé, pour prétendre que le Traité avait retardé le triomphe des véritables principes du Libre Échange parmi les nations.

Ceux-là seuls, qui envisageaient la question à un point de vue purement anglais, ou qui n'étaient pas à même d'apprécier les conditions pratiques de la réforme des tarifs sur le continent, ont pu adopter ce genre d'argument.

Ce fut grâce à un sens bien plus net des principes économiques, et aussi par une connaissance beaucoup plus profonde que celle de ses critiques, des forces engagées dans la lutte actuelle entre Libre-Échangistes et Protectionnistes en d'autres pays, que M. Cobden put se consacrer à la réforme qui depuis, a porté des fruits si abondants.

Une justification complète de cette ligne de politique, se trouve dans les "Lettres d'un disciple de Richard Cobden," publiées par le Cobden Club en 1870, lettres qui n'ont pas encore trouvé une contradiction, et auxquelles il suffirait de renvoyer nos lecteurs ; mais pour ceux qui ne connaissent pas ces lettres, il n'est pas inutile d'ajouter quelques remarques à la présente introduction.

M. Cobden pensait, et sa croyance est partagée par la plupart de ceux dont l'opinion a quelque poids, qu'il est difficile de s'attendre sur le continent de l'Europe à aucune réforme effective dans les tarifs, sans qu'il y ait entente, et co-opération entre les principaux gouvernements.

La situation spéciale de l'Angleterre—ses vastes possessions coloniales, et les traités qu'elle a pu imposer à des pays plus faibles qu'elle, tels que la Turquie, et la Chine, lui ont créé une indépendance relative vis-à-vis de ses plus proches

—indépendance néanmoins, moins considérable qu'on ne le suppose généralement.

Il en est autrement pour les pays dont le commerce avec des contrées limitrophes, ou continentales, est une question d'existence.

Il est évident qu'un pays dont le commerce étranger se trouve exclusivement dans une direction où le commerce est exposé à des tarifs hostiles, il est évident, disons-nous, que ce pays ne pourrait d'aucune façon, effectuer des réductions indépendantes sur ses propres droits. On en aura la preuve, en supposant que la prohibition, au lieu de la Protection, soit maintenue contre le commerce étranger. Un pays, dont les produits sont interdits dans d'autres pays, ne peut *rien* exporter ni importer, quelque libres que les lois puissent être.

Il est donc indiscutable que les réductions simultanées de tarif, sont plus effectives que les révisions séparées et indépendantes ; et s'il en est ainsi, les traités commerciaux sont, non-seulement le moyen le plus facile d'arriver à ces révisions, mais aussi de beaucoup le plus effectif ; et cela pour deux raisons concluantes, prises entre beaucoup d'autres.

1. Ces traités sont nécessairement élaborés avec une connaissance plus parfaite des conditions naturelles de chaque pays.
2. Ils garantissent contre les changements, du moins pendant un certain nombre d'années, garantie qui est d'une importance capitale pour le commerce qui ne peut être fait que grâce à cette méthode.

D'ailleurs, ce genre d'objection est fondé sur une connaissance défectueuse des forces qui poussent à l'acceptation du Libre-Echange parmi les peuples. La plus puissante de ces forces, n'est pas une conviction intellectuelle, résultat d'un procédé de raisonnement, mais l'enseignement de l'expérience pratique, et la création d'intérêts engagés. On méconnaît facilement l'importance de cette force. La puissance exercée par l'intérêt engagé du monopole, dans le maintien du système protectionniste, est bien connue. Une

force identique est créée du côté opposé par des intérêts engagés de liberté.

L'histoire du Traité avec la France contient une preuve concluante de l'influence d'un tel changement dans "la balance des pouvoirs" qui existe parmi les classes industrielles. Ce traité fut conclu dans des conditions très peu propices. Il fut, pour ainsi dire. imposé à la France par la volonté de l'Empereur, et en dépit des forces nationales, qui, sous un gouvernement représentatif, auraient sans doute gagné la partie. Néanmoins, la réaction qui s'est opérée dans l'opinion publique, pendant l'application du Traité, était telle, qu'alors, même que toute la force du pouvoir exécutif était dirigée contre le renouvellement sous les auspices de M. Thiers, il ne put être renversé. L'édifice était trop solide pour que les forces combinées du monopole et du Chauvinisme pussent le miner.

On ne peut concevoir de circonstances plus contraires au progrès du Libre Échange, que celles qui se sont produites en Europe pendant ces dernières années. La guerre et la protection agissent et réagissent, l'une sur l'autre, avec une logique inexorable, et les difficultés financières, qui assiégent la plupart des gouvernements continentaux, ont fourni aux monopolistes une occasion qu'ils ne saisissent que trop volontiers, de regagner le terrain qu'ils ont perdu, et d'imposer de nouveau le système de Protection, sous le manteau de la nécessité fiscale.

Néanmoins, les nouvelles contenues dans les lettres que nous donnons ci-après, ne sont pas absolument décourageantes. On a perdu beaucoup, mais on a aussi beaucoup gagné ; et il est permis d'espérer, qu'une diplomatie intelligente et active, pourra encore empêcher la chûte imminente du système de tarif, et la confusion et le désordre qui en seraient les suites inévitables.

M. Bunsen, et le Vicomte de Figanière, ont attiré l'attention sur les erreurs du gouvernement anglais, dans sa politique vis-à-vis de l'Allemagne et du Portugal ; erreurs qui lui ont fait perdre l'occasion de consolider le système de Libre Échange, avec une solidité qui aurait à cette heure des résultats inestimables.

Le maintien persistant de droits protectifs et particuliers sur les vins et les spiritueux par l'Angleterre, en dépit des remontrances amicales des gouvernements étrangers, a non-seulement retardé le progrès du Libre Échange, mais aussi découragé les partisans de cette réforme.

Nous attirons l'attention toute spéciale de nos lecteurs sur les remarques de ces deux correspondants.

Malheureusement, le point le plus sombre qui se montre à l'horizon du Libre Échange, est l'état de confusion et de réaction si bien décrit par M. Montgomery Stuart, dans un pays où l'on s'attendait à mieux,—l'Italie unie. On pense que des propositions ont été faites par le gouvernement italien, pour faire revivre dans les Traités qu'on négocie en ce moment, le plus mauvais côté de l'ancienne forme de Traité commercial, dont le Traité Methuen était le type ; c'est-à-dire des droits particuliers entre les produits des différents pays. Cette tentative, si elle réussit, introduira de nouveau dans le système européen un élément de désordre que la politique Libre Échangiste avait pour but principal, depuis vingt ans, de détruire, en rendant indispensable l'insertion dans tout traité moderne d'une clause concernant "la nation la plus favorisée." Ceci est devenu partie du droit commun en Europe ; et il est à espérer que cette tentative sera combattue de la manière la plus résolue.

Dans l'état inégal où se trouve actuellement l'Europe, et qui, pour l'instant, menace les résultats les plus importants de progrès récent, il est satisfaisant de recevoir les assurances données dans les lettres de nos correspondants des États-Unis d'Amérique et de l'Australie, en ce qui concerne les communautés de l'avenir, desquelles la destinée de la race humaine dépend à un tel point.

M. David A. Wells, dont le nom appartient à notre cause, et qui est encore, comme toujours, son habile et infatigable avocat aux États-Unis, ne peut encore nous annoncer des résultats législatifs ; mais il parle de la croissance graduelle d'une opinion publique, fondée sur des connaissances scientifiques plus solides, et encore plus, sur les renseignements de l'expérience ; ce qui lui fait espérer que son pays

ne se refusera pas longtemps à proclamer une forme de liberté qui est si essentielle au bonheur, et à la sûreté des peuples.

Certes, nous pouvons bien encore attendre l'adhésion d'un peuple, dont le sentiment, quand il se prononcera, décidera du sort de la Protection, et en Europe, et en Amérique.

Les Libre-Échangistes ne sauraient suivre avec trop d'intérêt le cours d'événements dans les colonies australiennes.

Il n'y avait que trop de raison de craindre que ces jeunes États ne suivissent la politique si désastreuse pour l'Europe de traités inter coloniaux, de contrats tarifaux, et de droits différentiels. Heureusement, la politique hardie et sagace de la Nouvelle Galles du Sud, mise à exécution par M. Parkes, qui a ainsi rendu un service signalé, suivie, comme elle l'a été, par l'Australie du Sud, a mis obstacle à ces sinistres projets, et inspiré l'espoir de voir l'Australie éviter, au début de son histoire, les erreurs et les folies de l'Europe et de l'Amérique, et poser la première pierre de sa grandeur future sur le terrain solide de la liberté commerciale.

Le problème qu'il lui faut résoudre, n'est pas sans difficultés. En Angleterre, c'est le gouvernement Impérial seul qui règle toutes les questions fiscales. Dans la Fédération allemande, une union douanière n'a été effectuée que grâce à des négociations, dans lesquelles les principaux États ont fait des sacrifices considérables de revenus, pour des raisons politiques d'une importance suprême. Aux États-Unis, le gouvernement fédéral s'est réservé le contrôle exclusif des règlements et des droits du commerce étranger; et dans les États Canadiens, dont la situation est si semblable à celle de l'Australie, un tarif commun n'a été obtenu que grâce à des compromis que tous les Libre-Échangistes ont vus avec un regret profond.

On peut encore espérer que la politique de la Nouvelle Galles du Sud, engendrera dans les colonies contiguës un généreux esprit de rivalité et d'intérêt éclairé, grâce auquel une union future aura lieu sous des auspices plus

heureux, et avec un système de droits de douane qui satisfera aux exigences de la saine économie, et de la finance bien ordonnée.

Il y a donc beaucoup à espérer dans la grande République de l'Ouest, et dans les États grandissants de l'Australie. Que si, en Europe, il n'y a que trop de raison pour être inquiets sur l'avenir, et désappointés dans les espérances nées du passé, il n'y a pas de cause permanente de découragement. En dépit des armées permanentes, et des revendications et des prétentions hostiles de puissances rivales, les grandes forces de l'industrie et de l'ordre, finiront par triompher. Les Libre-Échangistes ne croient pas, que le succès de leurs principes mette un terme final à la guerre comme leurs ennemis et leurs amis naïfs l'ont dit. Ce qu'ils croient, c'est que, comme le pensait aussi Cobden, que les tarifs hostiles, et la jalousie commerciale, ont joué un rôle fatal dans les querelles des peuples, et ils voient dans le progrès du Libre-Échange, une cause de guerre de moins, un gage de paix de plus.

LA

DERNIÈRE RÉUNION ANNUELLE DU COBDEN CLUB.

Le banquet annuel du *Cobden Club* a eu lieu, le 17 Juillet, à Greenwich.

Le fauteuil présidentiel avait été dévolu, pour la première fois, à l'un de nos compatriotes, M. Michel Chevalier, l'éminent économiste et le champion aussi habile que persévérant de la liberté commerciale : il avait à sa droite le marquis de Hartington, et à sa gauche M. W.-E. Forster, membre du Parlement. Parmi les Anglais, on remarquait M. Milner Gibson ; les professeurs Thorold Rogers et H.-J.-S. Smith ; M. Murray, membre de la Chambre de commerce anglaise de Paris, avec dix-sept membres du Parlement, parmi lesquels sir George Campbell, MM. Baxter, Ayrton, Shaw Lefevre, Otway, H. Richard. La France était représentée par M. Emile Boutmy, directeur de l'*Ecole libre des sciences politiques* de Paris, et M. Auguste Guillemin, etc.; les Etats-Unis, par le général M'Dowell et M. Nathan Appleton, etc.; l'Autriche, par M. le chevalier de Scherzer, directeur des affaires commerciales à l'ambassade de Londres, et M. le baron von Kübeck, membre du Reichsrath ; l'Allemagne, par le docteur Julius Faucher, de Berlin, et le docteur Groning, sénateur de Brême ; l'Italie, par M. Colnaghi, consul d'Angleterre à Florence ; les Pays-Bas, par M. Van de Putte, ancien ministre des colonies, et M. J.-L. de Bruyn Kops, directeur de la *Revue d'économie politique* néerlandaise ; la Belgique, par M. Corr van der Mœren, président de la *Société d'économie politique* belge ;

la Suède, par M. Willerding, son consul général à Londres. Le Canada avait envoyé sir F. Hincks; la Jamaïque, M. L. Constantin Burke, substitut de l'attorney général de la colonie ; l'Australie, sir G. Bowen, gouverneur de Victoria, et M. Luke S. Leake, *speaker* de l'Assemblée de l'Australie occidentale.

Le dîner terminé, le président s'est levé et, au milieu de bravos enthousiastes, a proposé un toast à la reine Victoria : "Sa très-gracieuse Majesté, a-t-il dit, occupe le trône depuis un laps de temps déjà qui dépasse la durée de la plupart des règnes ; elle porte la couronne depuis quarante ans environ, et durant ces quarante ans l'Angleterre a joui d'une paix presque ininterrompue. (Ecoutez !) Les générations futures regarderont cette immunité du fléau de la guerre comme une circonstance très-remarquable et bien digne d'être offerte à l'imitation de tous les souverains et de tous les gouvernements (applaudissements). La prospérité de la Grande-Bretagne, pendant ce même temps, suivait une marche progressive, sans précédents jusqu'alors, et le souvenir de ce progrés incomparable restera écrit en lettres d'or dans les pages de l'histoire." (Ecoutez !)

Le marquis de Hartington s'est alors levé et a pris la parole : " Le comité directeur du Cobden Club, a-t-il dit en débutant, a bien voulu me charger de remettre sa médaille d'or à notre president d'aujourd'hui et de lui offrir en son nom les compliments les plus sympathiques. Je suis sûr que toutes les personnes ici présentes partageront mon opinion personnelle, à savoir que cette médaille ne pouvait être décernée à quelqu'un qui en fût plus digne" (applaudissements). Car M. Michel Chevalier n'avait pas servi la cause du libre-échange par sa plume seule ; mais à l'imitation de Cobden, dont, en ce moment, on commémorait la carrière, il était descendu dans l'arène de la politique, en contribuant, probablement plus que tout autre, à répandre dans le monde les vrais principes de l'économie politique et à les faire accepter tant des peuples que de leurs gouvernements. La tâche était loin d'être facile, et si Cobden rencontra des difficultés sur sa route, celles qui attendaient M. Michel

Chevalier dans son entreprise ne furent assurément ni moins nombreuses, ni moins rudes à surmonter. Dans un pays où, à l'endroit du libre-échange, l'opinion était tout à fait hésitante, pour ne rien dire de plus, il fallait, en effet, heurter de front les intérêts égoïstes qui avaient grandi sous l'égide du régime protectionniste, ou qui croyaient y trouver leur satisfaction.

Maintenant, il ne paraît pas douteux que le principe du libre-échange ne soit destiné à triompher définitivement en France et même dans toute l'Europe, car il aura conquis, quoique d'une façon limitée, un pied-à-terre sur le continent, avec une base d'opérations futures ; et c'est tout ce qu'il faut aux yeux des hommes qui se confient à la vérité, partant à l'avenir de ce principe.

Mais les peuples, de même que les individus, ont parfois la mémoire courte, et le marquis de Hartington est d'avis qu'il faut à l'occasion la leur rafraîchir. Aussi a-t-il brièvement rappelé, en terminant son discours, les bienfaits que l'Angleterre doit déjà aux grandes réformes dont Richard Cobden fut l'initiateur et le promoteur. Non-seulement, la nation prise dans son ensemble en a bénéficié dans son revenu et dans son confort ; non-seulement ces classes que le libre-échange devait ruiner, disait-on, étaient devenues plus riches et plus prospères (applaudissements) ; mais encore et par-dessus tout, les moyens de subsistance des classes laborieuses se sont considérablement accrus. Et quand on vient à considérer que ces classes passent la majeure partie de leur vie à lutter pour leur existence même, on ne saurait apprécier trop haut les avantages que le Royaume-Uni a retirés de la pratique du libre-échange. Ainsi, en ce moment même, une semaine de pluies diluviennes et d'orages a causé de très-sérieuses appréhensions au sujet des recoltes en terre, en même temps qu'il y a lieu de redouter une stagnation du commerce et un chômage des bras. Jadis, un tel état de choses n'eût pas manqué de susciter les plus vives alarmes ; on eût parlé de cherté, de famine peut-être, et qui sait si la paix publique n'eût pas eu à en souffrir. Eh bien, grâce à Cobden et à ses amis, rien de semblable

n'est survenu, et les ouvriers se sentent rassurés, à tout événement, quant à leur subsistance.

La médaille d'or a été alors remise à M. Michel Chevalier au milieu des plus vifs applaudissements, et il a repris la parole. Il a commencé par remercier la réunion de l'honneur " inattendu " qu'elle lui conférait. " Inattendu, en effet, puisque ce qu'il lui avait été donné de faire en faveur du libre-échange n'était que bien peu de chose, par comparaison à ce qu'avaient fait Cobden et quelques-uns même des membres actuels du club qui porte son nom." M. Michel Chevalier a ajouté que le choix même de la personne qui la lui avait remise ajoutait beaucoup pour lui au prix de cette distinction honorifique ; car le marquis de Hartington occupait une position très-importante et très-élevée dans la Chambre des communes et il existait entre eux un lien tout particulier. Il y avait, en effet, treize ans jour pour jour, qu'ils avaient été créés l'un et l'autre docteurs de l'Université de Cambridge, sous les auspices du duc de Devonshire, l'illustre père du marquis. Puis, M. Michel Chevalier prenant pour thème de son allocution la devise même du Cobden Club : *Free Trade, Peace, Goodwill amongst Nations*, il a jeté un coup d'œil sur le chemin que les idées exprimées par ces mots, libre-échange, paix et bon vouloir parmi les peuples, avaient déjà fait ou faisaient actuellement dans le monde civilisé.

Le libre-échange, s'est écrié M. Michel Chevalier, semble se trouver maintenant en une très-bonne voie : il est entré dans la politique de tous les gouvernements, et le jour ne paraît pas éloigné de son triomphe définitif. " Par malheur, il n'en est pas ainsi des autres sentiments qu'exprime la devise de l'association. Il existe encore une école d'hommes politiques qui semblent regarder la paix et le bon vouloir réciproque des peuples comme des rêves fantastiques, des idées chimériques, faits pour la récréation des rhétoriciens seuls, ou des purs littérateurs, et il n'y a guère plus de deux mois que, sans l'intervention ferme et prompte tant de la Grande-Bretagne que de la Russie, l'Europe eût pu être de nouveau la proie d'une vaste conflagration." Quant au libre-

échange, il comptait au contraire des champions éloquents et résolus dans toutes les parties du monde ; sa victoire morale était déjà certaine, et sa victoire matérielle n'était plus qu'une question de temps.

Abordant ensuite l'épreuve que le renouvellement des traités de commerce existants, qui doit avoir lieu en 1877, prépare à la liberté commerciale, M. Michel Chevalier émet le ferme espoir qu'elle en sortira triomphante, non-seulement en Europe, mais en Amérique. "Car l'exposition qui en ce moment même s'organise à Philadelphie, sur un pied si grandiose et qui doit s'ouvrir le 4 Juillet, 1876, n'a aucune signification, ou bien elle est un signe que le jour s'approche où le libre-échange doit s'introduire dans la grande république du nouveau monde." Il ne se dissimule pas toutetois que, même en Europe, un tel résultat ne saurait être obtenu sans de vigoureux efforts, et il engage fort le Cobden Club à ne pas rester oisif dans un moment de pareille importance."

Des faits bien constatés, des faits portant evidence, voilà, selon notre éminent compatriote, les arguments les plus capables de faire impression à cet égard sur les hommes d'Etat, les assemblées délibérantes et le public lui-même. Par bonheur, ces faits sont aussi nombreux que concluants. Il y a d'abord le merveilleux succès de l'expérience commencée en Angleterre il y a trent ou quarante ans, et le développement de la richesse publique qui en a été la conséquence ; puis les succès signalés qui ont marqué les commencements de cette même expérience sur le continent et particulièrement en France. On peut dire sans exagération que la pratique du libre-échange, adoptée par ce dernier pays depuis 1860, quoique d'une façon restreinte et timide, comme au surplus cela doit être lorsqu'on débute, a grandement accru ses ressources et lui a permis de supporter les lourdes charges que lui imposait la terrible guerre de 1870, y compris les cinq milliards et plus d'indemnité que lui a extorqués le vainqueur. C'est grâce à la richesse acquise et s'acquérant chaque jour, sous les auspices d'un régime de liberté commerciale fort incomplet cependant,

que la France a pu faire face à un budget général dépassant 2,500,000,000 de francs, sans parler de 875,000,000 à 1,000,000,000 de dépenses locales.

Un autre effet bienfaisant du nouveau système, peut se discerner dans ce fait qu'une masse de billets de banque, nominalement non convertibles et représentant en moyenne une somme supérieure à 2 milliards 500,000,000 de francs, circule librement dans le pays, sans dépréciation, ce qui constitue un phénomène financier sans précédents dans les annales d'aucun peuple. "Et si l'arbre du libre-échange, même privé de ses plus puissantes racines et dépouillé de quelques-unes de ses plus belles branches, a pu donner de tels fruits, que ne produira-t-il point lorsque toutes ses racines et toutes ses branches auront la latitude de se développer en toute expansion et en toute liberté?" (Ecoutez! Ecoutez! et applaudissements.)

"Le libre-échange est l'ami et l'allié de la paix. Si les traités commerciaux qui se sont succédé d'année en année, depuis la signature de celui de 1866 entre l'Angleterre et la France, avaient remonté à une date plus ancienne; si le régime commercial qu'ils ont institué avait fonctionné depuis vingt ans, au lieu de cinq ou six en moyenne seulement, l'affreuse guerre qui a éclaté en 1870, entre la France et l'Allemagne eût pu, très-probablement, être conjurée." Telle est sur le continent l'opinion de bon nombre de personnes éclairées, et c'est là une circonstance qui peut rassurer quant au succès des négociations près de s'ouvrir pour le renouvellement, selon un esprit libéral, des traités de commerce dont l'expiration est prochaine. Les libre-échangistes du continent n'épargneront aucun effort pour atteindre cet inappréciable résultat, et ils se réjouissent de ce que le Cobden Club partage toutes leurs aspirations et souhaite cordialement qu'elles soient satisfaites.

"Si le succès couronne ces efforts réciproques," a dit en terminant M. Michel Chevalier, "ce sera une vive satisfaction pour toutes les personnes réunies dans cette enceinte, et elles s'en réjouiront dans l'intérêt des diverses

nations à qui elles appartiennent. Permettez-moi d'ajouter que l'âme de Richard Cobden, dont l'association ne porte pas seulement le nom, mais continue encore les traditions et les projets, en tressaillera également d'aise dans les calmes et sereines régions que la main miséricordieuse de Dieu lui a ouvertes. Je vous demande de boire à la prospérité du Cobden Club."

Ce toast porté au milieu d'applaudissements prolongés, M. W.-E. Forster en a proposé un autre : "Aux convives étrangers du Cobden Club ;" mais en ayant soin de faire observer qu'il ne fallait pas prendre cette épithète dans son sens purement grammatical, "car, à côté des étrangers proprement dits, on voyait dans la réunion des personnes venues des colonies britanniques de même que des Américains du Nord, et il paraissait difficile d'appliquer le titre d'étranger à des hommes tels que le général Dowell et M. Appleton, à raison des liens si nombreux qui subsistent entre les Etats-Unis et leur ancienne métropole." Aussi bien, l'orateur croyait-il que l'association n'avait pas encore tenu de réunion annuelle aussi bien faite que celle de 1875 pour plaire à Cobden, s'il était encore vivant. Il lui eut été doux assurément de voir son nom devenu le titre et sa pensée devenue la devise d'une Société composée non-seulement de ses propres compatriotes, soit Anglais, soit colons anglais, mais encore d'amis et de collaborateurs du *Free trade* appartenant aux divers pays continentaux. Il ne lui aurait pas été moins agréable de voir décerner la présidence du meeting actuel à un étranger, qui, dans cette œuvre si grande et si pénible, s'était montré son collaborateur infatigable, et sans le concours duquel, comme il se plaisait à le reconnaître, le succès eût paru vraiment problématique.

M. Forster partage la foi de M. Michel Chevalier dans le triomphe définitif des doctrines de la liberté commerciale ; mais lui aussi ne se dissimule pas qu'elles auront des épreuves à traverser et des résistances à vaincre, des obstacles à franchir et des piéges à éviter. Il lui paraît certain qu'une crise est voisine et qu'à l'occasion du prochain renouvellement des traités de commerce, le protectionnisme s'apprête

à tenter un suprême effort pour reprendre une partie au moins de ses anciennes positions perdues. Cette perspective, d'ailleurs, n'effraie nullement M. Forster, parce qu'il compte sur l'union et la vigoureuse défense des libre-échangistes. Il sait que les *Free traders* allemands songent à organiser une conférence à laquelle plusieurs membres du Cobden Club doivent prendre part, entre autres M. Cartwright, M. Lefevre et M. Behrens, de Bradford, et quant à la France, ls se sont assurés de son concours à la fois sympathique et effectif. Ce n'est pas qu'en France, de même au surplus qu'aux Etats-Unis, une circonstance ne soit propre à favoriser les mauvais desseins des protectionnistes: on veut parler de la nécessité où les deux peuples se sont trouvés, l'un à la suite de la guerre civile, l'autre de la guerre étrangère, de réaliser d'immenses quantitiés de numéraire. Mais enfin, le protectionnisme a succombé à une époque encore toute récente, où il semblait posséder des chances plus redoutables encore. Car l'indemnité de guerre n'était pas liquidée, et il avait pour champion un homme d'Etat illustre "à qui la France devait beaucoup, qui lui avait rendu de grands services au moment le plus difficile." Tout l'ascendant de M. Thiers n'a pas suffi toutefois à faire prévaloir des principes surannés ni à ressusciter des abus séculaires, et cela est d'un excellent augure pour ce qui doit se faire dans deux ans.

M. Forster est tellement persuadé de l'importance qui s'attache à l'établissement du libre-échange entre les nations de langue anglaise, qu'il est près d'en attendre le licenciement des armées permanentes. "En voyant tant de paix et de prospérité, s'écrie-t-il, les pays qui les entretiennent n'éprouveraient-ils pas une tentation comme irrésistible de suivre un si fructueux exemple et de congédier des forces coûteuses désormais inutiles." Il sait bien qu'on lui criera "qu'il s'agit là d'un rêve, d'un de ces rêves qu'on ne fait qu'après le dîner" (rires). Mais qu'on veuille bien le remarquer, la réalisation des rêves de cette sorte n'est plus aujourd'hui impossible dans les pays libres. Le sentiment public s'éclaire, et ce qui jadis lui paraissait faux ou

chimérique devient un jour vrai et praticable à ses yeux. Les rêves du présent sont fréquemment les perspectives de l'avenir." Et M. Forster reste convaincu que son espoir à lui, " quelque extravagant qu'il puisse sembler à cette heure, " se réalisera dans un avenir prochain.

M. Van de Putte prend ensuite la parole et, en quelques mots, fait allusion aux sentiments sympathiques que le peuple hollandais nourrit vis-à-vis des défenseurs des institutions libérales, de la tolérance religieuse et du libre-échange.

Son successeur, le baron von Kubeck, a parlé en termes pleins d'espoir des perspectives du libre-échange dans l'Autriche-Hongrie. Il était heureux de pouvoir affirmer que dans cet empire les principes de Cobden s'enracinaient de jour en jour, et que les protectionnistes, tout en levant de nouveau la tête, n'osaient plus revendiquer les hauts tarifs qu'ils soutenaient il y a dix ou quinze ans. M. de Kubeck n'a point caché pourtant que le traité commercial entre l'Angleterre et l'Autriche-Hongrie, et surtout la convention supplémentaire de 1869 n'avaient pas rencontré une grande sympathie parmi les fabricants de textiles autrichiens. Ils semblaient ne pas tenir compte des causes qui expliquent véritablement le déplorable état actuel de cette industrie, pour ne s'en prendre qu'aux divers traités conclus soit avec la Grande-Bretagne, soit avec d'autres pays. M. de Kubeck compte cependant que le futur traité ne sera point une œuvre de réaction contre le système inauguré il y a quelques années, et il se confie assez tant à la sagesse des hommes d'Etat de l'empire que de son Parlement pour croire qu'ils sauront résister à toute agitation protectionniste, quelque hardie et quelque bruyante qu'elle puisse être.

La discussion était continuée par MM. le général Dowell, Appleton, Leake, et Julius Faucher (de Berlin), qui est un fervent adepte des nouvelles doctrines ; puis, après un toast en l'honneur de M. Michel Chevalier et un autre en l'honneur de M. T. B. Potter, le vice-président, la réunion s'est séparée.

CORRESPONDANCE
SUR
L'AVENIR DU LIBRE-ÉCHANGE.

SUR L'AVENIR DU LIBRE-ÉCHANGE EN AUTRICHE ET EN ALLEMAGNE,

De M. MAX WIRTH, *Vienne, ex-directeur des Statistiques à Berne.*

ON est redevable d'une si grande partie du progrès accompli dans les sciences économiques non-seulement en Angleterre, mais encore dans les autres parties de l'Europe, à l'influence de l'homme généreux en l'honneur et en mémoire duquel s'assemble le Cobden Club, que je me sens fort honoré de faire ce que vous désirez, et d'esquisser en quelques traits, la situation actuelle du Libre-Échange dans l'Europe Centrale.

Toute question, religieuse ou politique, scientifique ou économique, se trouve plus ou moins revêtue d'un cachet international, la science elle-même étant cosmopolite par le fait que l'éducation se trouve alimentée par les grands esprits de tous les pays, et que sous le rapport de la civil sation il n'existe pas de peuple préféré de Dieu. Ce cachet international devient plus apparent que jamais dans la question du Libre-Échange, question forcément et essentiellement internationale. La Suisse a été la première à introduire, je ne dirai pas le Libre-Échange, mais un tarif de droits de douane si réduits que l'on peut à peine leur donner le nom de droits financiers. De plus, et grâce aux préceptes d'Adam Smith, les idées de Libre-Échange commencèrent, dès le commencement de notre siècle, à faire leur chemin

dans les universités allemandes. Bien que mis en pratique dans les États prussiens par des hommes d'État tels que Schön, etc., le Libre-Échange ne subit une influence énergique et vivifiante qu'après que le grand travail de Cobden se fut trouvé couronné par l'abolition des *Corn Laws.*

L'établissement du Zollverein Allemand fut un événement d'une importance européenne, et cependant son but principal était un but politique, comme l'a, du reste, prouvé dans la suite le rétablissement de l'Empire allemand, qui à l'exception de l'Autriche a réuni tous les pays de l'Allemagne. L'Autriche a découvert, mais trop, tard qu'elle avait tort de s'isoler en refusant de partager les aspirations du reste de l'Allemagne. Quant à la question des droits de douane, la majorité du Zollverein penchait encore vers le Protectionnisme. Les droits perçus sur les marchandises importées venant de la Suisse avaient été augmentés par le Zollverein, de façon à mettre l'industrie naissante de ce pays dans une situation fort périlleuse dont il ne sortit qu'en commençant à se livrer à des opérations commerciales avec les contrées trans-océaniques. C'est à partir de ce moment, du reste, que date l'apparition du commerce de la Suisse sur les marchés internationaux.

Au moment où List faisait l'exposition de son travail national et donnait ainsi au Protectionnisme une raison d'être scientifique en démontrant la nécessité d'instruire pour ainsi dire les forces ouvrières nationales, les éléments constituant le parti Libre-Échangiste, qui aurait pu s'opposer à son entreprise, n'existaient point en Allemagne et encore moins en Autriche. Dans ce dernier pays où la haute aristocratie elle-même ne dédaignait pas d'exploiter à son compte des établissements industriels, l'industrie manufacturière possédait des chefs influents. A la suite de l'abolition des *Corn Laws* en Angleterre et du revirement qui commença à s'opérer dans l'opinion universelle vers 1848, un parti Libre-Échangiste se forma. Ce parti se trouva d'abord représenté par le Frei-Handels Verein, fondé à Hambourg et comptant parmi ses membres des hommes éminents de l'Ouest de l'Allemagne. L'influence

de ces hommes, ne s'exerçait que sur la presse, et le Libre-Échange trouva moyen de gagner à la bonne cause la plupart des journaux allemands bien que les politiques refusaient pendant dix années encore de s'occuper de cette question. Lorsque l'accession du Prince Royal de Prusse au trône d'Allemagne en 1858 eut amené un changement dans les conditions de la vie politique et qu'on vit se former des congrès et des sociétés politiques dans les meetings desquels on discutait librement les idées Libre-Échangistes, le terrain se trouva bien préparé, et en voyant l'énergie imposante déployée par la ligue Libre-Échangiste en Angleterre, les partisans du Libre-Échange montrèrent une grande confiance dans la réalisation finale de leurs espérances. Ceci ne manqua pas de stimuler les *leaders* du gouvernement et de leur donner une opinion si favorable du Libre-Échange que lorsque le moment d'agir fut arrivé, ils refusèrent d'écouter les protestations des Protectionnistes. C'était au moment où l'on passait les Traités de Commerce internationaux dont la réalisation favorable est due en grande partie à Richard Cobden. Bien que les Traités soient basés sur un compromis entre les deux partis Economistes dont le plus influent a eu certains avantages sur l'autre,—la France et l'Autriche d'une part, par exemple, qui ont favorisé le Protectionnisme tandis que l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, et l'Angleterre se rangeaient du côté du Libre-Échange—l'opinion publique s'est néanmoins—montrée parfaitement satisfaite de ce progrès partiel, ce qui, l'a fait se reporter sur des questions d'une importance plus immédiate et plus spécialement sur celles qui ont trait à la situation des classes ouvrières. On fit encore un plus grand progrès grâce à l'initiative des gouvernements et des parlements, auprès desquels le Libre-Échange commençait à gagner du terrain, même en Autriche. C'est dans ce dernier pays que l'on passa une convention additionelle datant de 1869 et se rattachant au Traité de Commerce conclu avec l'Angleterre en 1865. En Allemagne les droits sur le fer en saumons furent complétement supprimés le 1[er] Octobre, 1863, tandis que d'autre part ou se décidait à abolir les droits

sur la fonte à partir de l'année 1876. Le moment était opportun, aussi ces mesures de première importance furent-elles passées au Reichstag allemand facilement comme on peut le voir, surtout si nous nous reportons aux difficultés qu'eut à combattre jadis le Libre-Échange des deux côtés de la Manche. Après la dernière guerre entre la France et l'Allemagne, le matériel roulant des chemins de fer se trouva dans un état de délabrement tel qu'il entrava, longtemps après la conclusion de la paix le transport des marchandises. Puis, lorsqu'à cette époque, un million d'hommes vigoureux déposèrent l'épée pour reprendre l'outil, lorsque les ouvriers employés dans les fonderies et dans les fabriques se mirent à l'œuvre pour réparer le matériel roulant des chemins de fer, quand de nouvelles et nombreuses voies ferrées furent entreprises en Autriche et en Allemagne, que de nouvelles manufactures s'établissaient tandis que les anciennes se munissaient de machines et d'outillages nouveaux, et que l'on commença à construire pour le compte de l'Allemagne des vaisseaux cuirassés ; une demande inusitée pour le fer se produisit sur tous les marchés. Naturellement le prix de ce métal monta dans le pays même en proportion de la demande et les propriétaires de fonderies et de hauts-fourneaux, trouvant un travail continu à des prix comme ils n'en avaient jamais obtenus jusque là, ne purent guère s'opposer à l'abolition des droits sur le fer. Le progrès fait par l'industrie à cette époque en Autriche et en Allemagne se changea en spéculation effrénée et qui devait fatalement amener une crise. C'est le paiement des milliards français et les espérances suscitées par ce paiement dans l'esprit des hommes d'affaires qui causèrent ces spéculations effrénées dues aussi, et à la réforme du numéraire allemand, et à l'erreur du gouvernement qui mit en circulation de nouvelles couronnes d'or à côté des anciennes pièces d'argent, mesure qui ajouta, de l'aveu du président du "Reichs-Ranzleramt" lui-même, de 1872 à 1874 une somme de 750 millions de marcs au numéraire en circulation. Cette dernière mesure eut pour effet d'augmenter les espérances réveillées par la contribution de guerre. Une forte proportion

de capital privé se trouva libéré par le paiement d'une grande partie des dettes des États allemands et prêt à s'engager dans de nouvelles entreprises. Cet esprit de spéculation s'etendant jusqu'à l'Autriche atteignit des proportions inconnues depuis l'entreprise chimérique de la compagnie des Mers du Sud au siècle dernier.

Devant les effets destructeurs de la crise qui comdençant par la Bourse finit par envahir toutes les branches de l'industrie en Autriche et en Allemagne le Protectionnisme reparut et s'offrit pour guérir les blessures infligées à l'industrie. Les adhérents proposaient dans ce but d'abandonner les Traités de Commerce qui expirent tous en 1876 et d'élever les droits d'entrée. Les fabricants de tissus de laine de Brunn, que le traité additionnel de 1869 avait mis dans une position désavantageuse, furent les premiers à émettre leur opinion dans ce sens. Les propriétaires de fonderies les imitèrent, et ces deux branches de l'industrie, ayant attiré l'attention gouvernementale et du Reichrath, réussirent à provoquer une enquête officielle sur leur situation. Le Protectionnisme au printemps de 1875 remporta la victoire sur le parti du Libre-Échange dans le congrès autrichien d'Économistes, mais par une simple majorité locale de votants qui se déclarèrent comme tout à fait opposés au renouvellement des Traités de Commerce, quoiqu'en faveur de l'autonomie dans les tarifs à appliquer, dans l'avenir. A la même époque le parti protectionniste commença à s'agiter dans diverses parties de l'Allemagne, surtout dans le Landtag prussien et dans le Reichsrath bavarois. Mais on expliqua d'une façon tout à fait inattendue la mauvaise situation de l'industrie au lieu d'en exposer la vraie cause. Si le Protectionnisme l'avait fait et exposé les vraies causes de la crise, le gouvernement et les représentants lui auraient rappelé que l'Allemagne et l'Autriche n'étaient pas seules victimes de la susdite crise, mais que l'Europe entière, les deux Amériques, une partie de l'Afrique et de l'Asie, les branches spéciales de l'industrie, tout le petit commerce, et l'agriculture en souffraient également. On lui aurait rappelé que toutes les branches de l'industrie nationale ont les mêmes

droits à la protection du gouvernement. C'est pour cela que les Protectionnistes d'Allemagne et d'Autriche prétextent le bien de la chose publique pour en arriver à leurs fins. Il faut que l'équilibre commercial soit maintenu et l'affaissement de l'industrie est attribué au fait que l'exportation a été surtout en 1872, et en 1873, dépassée de beaucoup par l'importation qui s'est élevée rien qu'en Autriche de 1870 à 1874 à 600 millions de gulden. On demanda au commencement d'avril, dans un *Bill* qui fut présenté au Reichsrath Bavarois, la suppression des Traités de Commerce, et l'augmentation spécialement pour le coton des droits d'entrée. Oz motivait cette demande par ce seul fait que l'importation avait dépassé en 1872, l'exportation de 325 millions de thalers ; et en 1873, de 589 millions de thalers. Quant à la question des droits sur le fer, les Protectionnistes ne demandèrent que l'ajournement de la mesure ayant trait à l'abolition des droits sur la fonte. L'exposé des motifs du *Bill* en question ne donnait pas une seule des causes du manque d'équilibre dans le commerce de l'Allemagne et de l'Autriche. Se fondant sur ce manque d'équilibre, les Protectionnistes en concluaient que l'industrie et le pays lui-même marchaient vers leur ruine financière et que le retour au système protectionniste pur et simple pouvait seul les sauver. Les chefs du parti du Libre-Échange ne manquèrent pas de repousser cette supposition par des explications qui pourraient peut-être vous intéresser.

On appelait l'attention d'abord sur ce fait déjà reconnu comme prouvé en Angleterre, à savoir :

1°. Que le montant de l'exportation n'est jamais enregistré avec le même soin que celui de l'importation, les droits n'étant que rarement exigés pour cette dernière.

2°. Nous n'avons aucun pouvoir officiel pour affirmer quel est le montant exact des sommes payées pour les marchandises importées en Allemagne, ces marchandises n'étant pas taxées d'après leur valeur, mais d'après leur poids. Ce montant est tiré d'une évaluation faite depuis 1872 par le bureau impérial des Statistiques.

3°. On a dit qu'en temps ordinaire le produit de

l'importation devra toujours dépasser celui de l'exportation, vu que l'on paie des sommes plus fortes pour le transport, l'assurance, et l'intérêt de marchandises exportées. On a rappelé aux Protectionnistes le cours normal du commerce anglais où pendant bien des années l'importation a dépassé l'exportation.

4°. Il a été clairement démontré que dans ce cas spécial l'écart devait être attribué à deux raisons si évidentes qu'il était impossible de les réfuter. Ces raisons sont d'une nature tellement extraordinaire qu'elles ne peuvent que rarement ou jamais se reproduire, et qu'on ne peut, par conséquent, les prendre pour base d'un changement dans la législation et dans les tarifs de la douane. On donne comme une de ces raisons un esprit de spéculation exagérée avant la crise. Grâce au nombre énorme de nouvelles fabriques et de chemins de fer nouvellement entrepris, l'importation des matières premières employées dans l'industrie et particulièrement dans celle du fer commença à augmenter d'une façon tout à fait insolite vers la fin de 1871 en Autriche et en Allemagne. Le capital employé à établir de nouvelles compagnies et de nouvelles sociétés se monte à une somme de 300 à 400 millions de livres sterling. Je ne puis donner ici d'autres détails ; mais je recommande à ceux qui désireraient être plus amplement renseignés de lire mon "Histoire des Crises Commerciales" ("Geschichte der Handelskrisen," seconde édition, Sauerländer, Frankfort, $^{o}/_{M.}$), ainsi, qu'un ouvrage qui paraîtra prochainement à Vienne, publié par G. T. Manz, et qui aura pour titre : "Wiedergeburt Osterreichs aus den Nachwehen der Krisis." J'ai dans ces deux ouvrages clairement démontré que chaque crise s'était trouvée accompagnée d'une augmentation énorme dans l'importation, que l'importation augmentait toujours en proportion de la spéculation exagérée, que tel fut le cas pendant la crise de 1857, et encore plus dans celle de 1873.

5°. L'importation du capital étranger en Allemagne et en Autriche suffirait à elle seule pour expliquer l'écart dans ces deux pays. Il est superflu de rappeler à une assemblée

aussi docte que celle à laquelle j'ai l'honneur de m'adresser que l'échange du capital d'un pays à un autre se fait principalement sous forme de marchandises. C'est pour la même raison que la contribution de guerre de la France s'est presque entièrement effectuée en billets qui pour la plupart représentaient des marchandises. Le simple fait que des billets souscrits comme indemnité de guerre, 2,485 millions de francs devaient être payés en thalers, 235 millions en gulden, et 265 millions en marc banco, tous payables en Allemagne, ce seul fait, disons-nous, prouve que les susdits billets représentaient des marchandises. L'excédant de l'importation sur l'exportation, pendant les années 1872 et 1873 s'explique donc par le paiement des milliards français qui s'effectua dans l'espace de deux années. On trouvera une autre preuve à l'appui de notre dire dans le fait que l'importation de l'année 1874, dont l'évaluation n'a pas encore été publiée, a diminué de façon à faire perdre au Trésor 18 millions de marcs sur les droits.

On s'explique de la même façon le surplus des marchandises importées en Autriche, et qui dans les cinq dernières années se monte à 600 millions de gulden. On a construit pendant ces cinq années un réseau de voies ferrées couvrant une étendue de plus de 5,000 milles anglais. Le capital autrichien n'a pas, naturellement, seul contribué aux frais de construction de ces voies ferrées. Le reste a été fourni par les capitaux allemands et anglais engagés dans les chemins de fer autrichiens.

Vous voyez, par ces arguments qui n'ont jamais encore été réfutés, sur quelle faible base les Protectionnistes appuient leurs réclamations. Nous doutons fort que ces demandes soient prises en considération sous quelque rapport que ce soit par le gouvernement et les parlements de l'Autriche et de l'Allemagne. Nous pouvons appuyer cette supposition sur la façon dont le Ministre des Finances, Camphausen, a traité les insinuations des Protectionnistes dans le Landtag prussien. Ce ministre a avoué que l'affaissement industriel causé par la crise rendait une plus forte réduction des tarifs des droits impossible. Il a

cependant démontré que la législation ne pouvait rétrograder par sympathie pour un malheur passager. Le gouvernement allemand renouvellera sans doute les anciens Traités de Commerce dans les conditions où ils fonctionnent actuellement, et le Reichstag ne refusera pas son approbation, ne fut-ce que parce qu'il a besoin de diriger ses forces d'un autre côté.

Quant à la monarchie Austro-Hongroise, le gouvernement autrichien a présenté un projet d'un nouveau tarif de douane aux Chambres de Commerce autrichiennes qui presque sans exception se sont prononcées en faveur d'une augmentation des droits sur les marchandises importées, et spécialement sur les cotons, les laines et les fers. Et, bien qu'une quantité d'autres branches de l'industrie qui auraient beaucoup à souffrir de l'augmentation des droits d'entrée sur les matériaux—dont elles ont besoin—aient pris naissance et progressent favorablement sans l'appui du Protectionisme, et, bien que la presque totalité du Cabinet autrichien soit en faveur du Libre-Échange, les demandes des Protectionnistes pourraient, vu l'affaissement industriel, être prises en considération si le gouvernement hongrois ne s'était pas déclaré d'une façon fort décidée sur la question. On sait parfaitement qu'à la suite du Traité qui sous le rapport des droits de douane réunit l'Autriche et la Hongrie en un seul et même territoire, aucun nouvel arrangement ne peut se faire avec les autres pays sans l'approbation des deux moitiés de la monarchie. C'est par l'effet du simple hasard que le renouvellement du Traité de douane et de commerce entre la Hongrie et l'Autriche, et celui qui doit se conclure avec les pays étrangers devront être conclus simultanément. La discussion du premier est déjà commencée à Vienne. La Hongrie n'est pas bien solide dans les principes Libre-Échangistes, car, lorsque l'automne dernier, l'Autriche demanda que l'on maintînt l'abolition temporaire des droits d'entrée sur les blés, mesure prise par suite des mauvais effets de la récolte de 1873, la Hongrie ne voulut pas, à cause de sa concurrence avec la Roumanie, en entendre parler. Cependant depuis cette

époque la politique hongroise a changé. La force motrice de la Chambre de Commerce se trouve représentée par un économiste renommé, c'est du sous-Secrétaire d'État que nous voulons parler. Il ne manqua pas de découvrir que la Hongrie, pays essentiellement agricole, devra trouver finalement plus d'avantages à favoriser le Libre-Échange. Son gouvernement est déjà revenu de la politique mentionnée ci-dessus en ce qui régarde le blé, et a envoyé assister aux discussions sur le renouvellement du Traité un envoyé muni d'instructions conformes aux principes du Libre-Échange. Le Ministère autrichien est trop bien renseigné pour céder aux intérêts spéciaux de branches isolées de l'industrie aux dépens de l'intérêt général. Il prendra en considération leur demande si elles se trouvaient en danger immédiat d'extinction, et dans le cas où de forts capitaux pourraient se perdre ou un grand nombre d'ouvriers se trouver ruinés. La Hongrie ayant toujours su défendre mieux que les nations sœurs de la Monarchie ses intérêts politiques, il est plus probable que les Traités de Commerce seront renouvelés sur le pied où ils se trouvent actuellement, à quelques exceptions près peut-être. Les Libres-Échangistes ne doivent nullement rester inactifs, ils ne doivent ni cesser leur feu ni même le laisser languir, car ils ont découvert, grâce à leur dernière attaque, que les Protectionnistes avaient assurément appris d'eux et de notre immortel ami, Richard Cobden, à défendre leurs propres intérêts avec énergie et persévérance. Mais ce qu'ils ne peuvent nous enlever, ce sont nos principes ! MAX WIRTH.

Lettre de Monsieur GEORGE VON BUNSEN, *de Berlin.*

Villa Lepel, Heringsdorf (sur la Baltique).
12 *Juillet,* 1875.

MESSIEURS,—Vous m'avez fait, il y a quelques jours, l'honneur de me demander mon opinion sur la situation du Libre-Échange en Allemagne, et quoique n'ayant pas la prétention de dire quoique ce soit de nouveau ou de bien

important, je sais que j'accomplis, en obtempérant avec joie à votre désir, ce qui pourrait m'être le plus agréable après le plaisir de me trouver en compagnie de tant d'hommes distingués qui assistent habituellement à notre fête des nations.

Ma réponse sera brève. S'il n'y a peut-être pour le moment que peu d'espoir d'un progrès rapide, il y a d'un autre côté encore moins de raisons de craindre un *mouvement rétrograde* sérieux ou durable, présent ou à venir, sur la *voie du Libre-Échange.*

Quant à la première de ces suppositions je n'en parlerai point. Nous savons que le Libre-Échange est l'enfant de l'espérance et la mère de la bonne volonté. C'est pourquoi nous devrions nous montrer satisfaits de le voir garder le terrain conquis à une période de l'histoire marquée par un pessimisme languissant et par le retour, même chez d'éminents hommes d'État aux habitudes d'isolation nationale !

Mais je ne prévois sur le terrain conquis aucun mouvement de recul. Il est vrai qu'en Allemagne des voix dolentes se sont fait entendre parmi la presse et les fabricants ainsi qu'au Parlement. Mais ces mécontents lorsqu'ils parlent beaucoup—et certes on ne saurait en trop parler—du progrès étonnant des manufactures françaises, l'attribuent-ils à sa véritable cause ? c'est-à-dire à la résolution patriotique de travailler beaucoup, très-bien, paisiblement, et à un salaire raisonnable ? Non, c'est au Protectionnisme qu'il faut l'attribuer, selon eux. Cette panacée universelle, ce sont les nouvelles lois de 1871 et de 1872, et rien que l'opposition de M. Thiers à ces principes dont le Traité anglo-français de Richard Cobden a fait le principe vivifiant du monde civilisé, ne peut sauver la France ! Une même erreur de jugement les pousse à attribuer l'aspect décourageant du commerce en Allemagne à notre retour vers ces mesures économiques plus avancées qui, à son honneur, la Prusse a été la première à adopter dès l'année 1818.

On a essayé, une seule fois, je crois, en outre de ces doléances, d'influencer la législature par une pétition adressée au Gouvernement central, signée par certains fabricants et

exprimant les mêmes idées informes. Les signataires demandaient qu'on reculât le terme légal de l'abolition des derniers droits sur le fer (loi du 7 Juillet, 1873) fixée au premier janvier, 1877. Cette pétition dressée à Brême tomba ignominieusement. On lui opposa une contre-pétition venant de Remscheid, et émanant des fabricants représentants de la même industrie et du même district, qui protestaient contre le Protectionnisme et désignaient un travail plus abondant, de meilleure qualité, et à plus bas prix, comme le seul remède réel et durable qu'on pût apporter au marasme actuel du commerce et de l'industrie.

Je suis fier d'ajouter qu'à quelques exceptions près, l'opinion publique représentée par la presse de ce pays, aux Congrès économiques, aux meetings du Handelstag, avec plus d'autorité encore au Parlement allemand, et par nos principaux hommes d'Etat, s'est montrée unanime dans la bonne voie. Il suffit de résumer un discours remarquable de Herr Camphausen (Ministre des Finances de la Prusse, Vice-Président du Cabinet prussien, et membre du Bundesrath ou Conseil d'Etat allemand) sur cette question même. "Nous croyons," dit-il, répondant aux plaintes des Protectionnistes, "que les plus mauvais jours sont passés, et que des temps meilleurs se préparent. Nous avons une confiance sans bornes dans cette politique qui conduit prudemment, mais sûrement, au Libre-Échange, et que j'ai pu suivre en qualité d'humble compagnon avec mon ami et collègue, Herr Delbrück. Nous sommes tellement convaincus de son excellence qu'un changement dans la politique économique de l'Allemagne serait certainement précédé ou accompagné d'un changement de Cabinet." Cette déclaration fut acclamée sur tous les bancs.

Quant au Chancelier de l'Empire allemand, vous savez, messieurs, que le Libre-Échange n'est pas chez lui un goût acquis, la noblesse qui possède la terre en Prusse étant essentiellement Libre-Échangiste. Sa prédilection héréditaire s'est cependant développée dans son esprit en un large principe. Il a été remarqué que ceux que le Prince Bismark a rassemblé autour de lui pour les consulter sur les

questions économiques avaient acquis l'estime publique et avaient ainsi droit aux places qu'ils occupent en défendant avec désintéressement, et pendant de longues années ces mêmes principes que le Cobden Club s'efforce de faire accueillir favorablement.

Je ne sais si le Libre-Échange n'a jamais passé des temps aussi critiques. N'était le génie de Cavour qui dirige encore les destinées de l'Italie—n'était la foi que nous avons dans l'intérêt de la Hongrie pour l'emporter sur d'ignorantes clameurs en faveur du Protectionnisme en certaines parties de l'Autriche—n'était, répétons nous, la fermeté de l'Allemagne, je me demande où en serait l'avenir du Libre-Échange sur le continent européen?

Veuillez m'excuser si, en terminant cette lettre trop longue, j'essaie d'expliquer pourquoi j'ai, en la commençant, qualifié ce que j'avançais en disant que je ne craignais aucun mouvement de recul sérieux ou durable? On devrait, je crois, prendre en considération les deux griefs de cette noblesse prussienne dont je viens de parler comme alliée naturelle du Cobden Club. Elle en a deux contre la législation anglaise, l'un ancien, l'autre nouveau, et tous deux affectent sérieusement sa bourse. On commence à prêter l'oreille de plus en plus chaque année à la demande de représailles, et je suis forcé d'avouer qu'un recul temporaire sur la voie du Libre-Échange pourrait résulter dans le Parlement allemand de ceci, joint à certains intérêts manufacturiers mis en jeu. Je veux parler, naturellement de la façon dont les droits sur les spiritueux sont perçus en Angleterre et de certaines mesures prises à cause de l'invasion de la *Rinderpest.* On a dit, et redit avec vérité, que les conclusions qui ont amené la conservation de ces premières mesures et l'introduction des dernières ne se rattachent en rien au système protectionniste, et je ne sais si la protection du distillateur et de l'éleveur de bestiaux anglais en est l'effet. Si cependant, après un nouvel examen, on trouvait qu'il en fut ainsi, qui douterait de l'efficacité de ce sage et sain principe que feu M. Cobden a fait prédominer dans les conseils de la Grande-Bretagne, et qui consiste à purger le livre des

statuts des excroissances malfaisantes qui affaiblissent les efforts des Libre-Échangistes et de leurs partisans sur le continent, et parmi lesquels vous trouverez comme un des plus humbles et des plus fermes,

Votre obéissant serviteur,

George von Bunsen.

Le Comité du Cobden Club, Londres.

Lettre du Vicomte de Figanière, *Envoyé Portugais à St. Pétersbourg.*

St. Pétersbourg, 17 *Juillet*, 1875.

Cher Monsieur,—Je puis dire d'une façon générale, en ce qui concerne le Gouvernement portugais, que sa politique commerciale est libérale mais basée nécessairement sur la réciprocité assurée par traité. Il permet l'entrée aux produits étrangers à un tarif de douane réduit en retour des conditions avantageuses faites à notre principal produit, le vin. Des traités basés sur cette réciprocité ont été conclus récemment avec plusieurs puissances continentales, le dernier entre autres avec la Hollande au commencement de cette année. Si le Gouvernement portugais n'a pas adopté une politique Libre-Échangiste plus générale et plus indépendante, c'est à cause de l'insuccès des négociations entamées avec le Gouvernement anglais, reprises le 7 Juillet, 1869, et complétement closes par la réponse finale de Lord Clarendon, le 18 Avril, 1870. Le Portugal était alors prêt à faire, par traité, des réductions plus grandes qu'on en ait jamais faites, si l'Angleterre avait accepté notre proposition d'élever le taux alcoolique de 26° à 36° pour le droit d'un schelling sur le vin, avec une somme additionnelle de trois pence par degré de 36° à 42° (proposition soumise par le Board of Trade en 1866 et finalement adoptée par le Gouvernement portugais, qui avait d'abord maintenu que le droit d'un shilling devait être appliqué jusqu'au quarantième degré de proof spirit). De plus, la manière de mettre mutuellement à exécution nos engagements respectifs,

était laissée au choix du Gouvernement britannique. Ces changements devaient se faire par traité pour chaque puissance (l'Angleterre et le Portugal) par des tarifs ou par des lois générales. Le Gouvernement anglais repoussa finalement ces propositions, et le Portugal se trouva empêché d'adopter une politique Libre-Échangiste plus universellement admise, et qu'il ne pourra certainement consentir à adopter tant que son principal chaland, la Grande Bretagne, maintiendra virtuellement un droit différentiel de 150 pour cent sur ses vins.

Je suis loin de considérer la question pour le Portugal et l'Angleterre comme finalement close, mais je crois qu'elle ne sera définitivement décidée que lorsque les marchands et les fabricants anglais auront découvert qu'il est de leur intérêt qu'il en soit ainsi. On trouvera toujours le Portugal prêt à faire beaucoup pour satisfaire aux vœux de ces négociants dès que son principal chaland aura traité avec justice les intérêts de son commerce le plus important.

L'AVENIR DU LIBRE ÉCHANGE AUX ÉTATS-UNIS.

De l'Honorable DAVID A. WELLS, *Norwich*, *Connecticut*, *États-Unis*.

12 *Juillet*, 1875.

Bien qu'il m'ait été impossible d'accepter, pour le 17 de ce mois, votre aimable invitation à la réunion annuelle des membres du Cobden Club, je suis heureux cependant de pouvoir vous annoncer que l'année qui vient de s'écouler a vu se produire aux États-Unis un progrès notable dans la voie de l'émancipation nationale en ce qui concerne les restrictions législatives qui pèsent sur la liberté du commerce extérieur et des relations commerciales. Pour ceux qui, jugeant du progrès par ses manifestations extérieures seulement, ne voient point les changements qui s'opèrent tranquillement au-dessous de la surface, cette assertion pourra sembler hasardée. En effet, les partisans du Libre-Echange n'ont plus aux Etats-Unis, comme par le passé, une agence

spéciale ayant pour mission de propager les vérités économiques; ajoutez à cela que le Libre-Échange ainsi que la Protection ont généralement cessé l'un et l'autre d'être discutés par la presse, de sorte que dans l'esprit d'un grand nombre de gens, ces deux questions ne comptent plus aux yeux du pays comme questions d'une importance vitale. Mais en attendant, les Américains des États-Unis se sont instruits plus rapidement que jamais à cette coûteuse école de l'expérience que les nations, aussi bien que les individus, semblent préférer à toutes les autres.

Il y a maintenant quinze ans que l'on fait sur une grande échelle, l'essai de la " Protection de l'industrie à l'intérieur," et cela dans les conditions les plus favorables qui se soient jamais vues. Soumise à son influence, l'industrie domestique du pays n'en a guère fait de plus rapides progrès. Aucune des prédictions qui montraient tant de confiance dans les effets de la protection sur l'accroissement de la prospérité nationale ne s'est réalisée, et l'on n'a qu'à prendre parmi les diverses industries celles qui ont joui d'une façon toute spéciale des avantages de la protection, pour constater que celles-là surtout ont été stériles et entravées. Ainsi, dans la production du fer en saumons des profits excessifs ont donné lieu à une concurrence telle, qu'en supprimant les profits elle a rendu ruineuse toute entreprise du même genre; situation qui n'a d'issue que dans une suspension continue ou tout au moins dans une diminution de la production, ou bien encore dans l'abandon entier de nombreuses usines et la perte absolue d'énormes capitaux engagés à la légère.

Dans la manufacture des soieries, quoique les fabricants aient joui pendant nombre d'années de la protection d'un droit de 60 pour cent sur toute importation d'articles manufacturés et de l'entrée libre des matières premières, ils réclament un droit plus élevé encore et sont unanimes à prétendre qu'une réduction, même très-minime sur les droits actuels, serait pour eux la ruine. Quant à la fabrication des laines—industrie au sujet de laquelle on a permis aux représentants de la Protection de décider en toute liberté du

degré exact de protection qui semblait alors nécessaire et de faire établir des droits variant de 50 à 150 pour cent—il suffira de dire que la prostration et la stagnation actuelles en sont sans exemple ; huit des principales usines ont été vendues, par vente forcée, à une époque comparativement récente, avec une perte de plus de 50 pour cent. sur les frais de construction. L'usine de Glendam, par exemple, l'une des manufactures de laine des plus considérables et des mieux ordonnées des Etats-Unis—située fort avantageusement sur l'Hudson, à cinquante milles environ au-dessus de New York, et représentant un capital payé de plus d'un million de dollars—a changé de mains au mois d'avril pour une bagatelle de deux cent mille dollars.

Possédant en outre des mines de cuivre d'une richesse si exceptionnelle que les propriétaires peuvent en exporter les produits en Europe et les vendre avec gain tout en faisant concurrence au monde entier, les fabricants et les acheteurs de cuivre des États-Unis ont été forcés à cause du *tarif* de payer plus cher sur leur propre marché ce même cuivre sorti de leurs propres mines et vendu à l'étranger à un prix moins élevé. Si nous examinons maintenant l'administration d'un tarif dont le cours moyen des droits n'est pas loin de 40 pour cent, on ne peut nier que si le gouvernement fédéral avait, pendant les huit dernières années, réalisé les intentions de ses fonctionnaires représentatifs, il eut mis en danger la réputation de presque toutes les maisons importantes de New York s'occupant de transactions commerciales à l'étranger, en même temps qu'il eut nui à leur crédit.

Les Américains ont remarqué tous ces faits et les ont médités. Ils n'ont pas eu besoin de professeurs pour leur faire comprendre et leur expliquer la signification exacte de la leçon qui en découlait, de sorte qu'aujourd'hui, s'il était possible de soumettre à l'approbation populaire la continuation du système protecteur, la protection tomberait—il n'est pas permis d'en douter—sous l'hostilité décisive d'une forte majorité.

Les faits suivants viendront à l'appui de la conclusion que j'ai formulée plus haut. 1°. Il n'existe point actuelle-

ment de journaux importants aux États-Unis—hors ceux de la Pensylvanie—qui soutiennent et qui défendent la protection d'une façon spéciale, à l'exception des feuilles, qui fondées ou achetées dans ce but par des manufacturiers capitalistes, ont reçu d'eux le mot d'ordre. Les journaux américains qui vivent sur leur propre mérite ne suivent pas la voie de la Protection même lorsqu'ils ne soutiennent pas le Libre-Échange. 2°. Il serait difficile, hors de l'Etat de Pensylvanie, de désigner une université, une école ou un collége qui ne condamne la Protection comme un système économique erroné, ennemi de la civilisation et du développement matériel. De plus, dans presque tous les établissements scolaires tout professeur ayant foi dans l'efficacité de la Protection serait jugé aussi incapable d'enseigner l'économie politique que celui qui professerait les théories communistes de Prudhomme ou les théories fiscales de Law. 3°. Des deux grands partis politiques qui se partagent le pays celui qui compte certes la moitié au moins de la population—le parti démocratique — est presque unanime à tenir pour principe politique essentiel, "que l'impôt ne devrait jamais avoir d'autre but que de couvrir le budget," tandis qu'une portion assez considérable de l'autre—le parti Républicain—affirme également et d'une façon positive sa croyance en cette doctrine.

Je crois donc pouvoir dire avec raison que l'heure est proche où le peuple des États-Unis démontrera par l'action législative qu'il est convaincu de la stérilité absolue de cette doctrine, " qu'il faut pour s'enrichir, payer tout aussi cher que possible," et que la rareté et les prix élevés produisent l'abondance."

Agréez mes salutations cordiales,

DAVID A. WELLS.

A MR. THOS. BAILEY POTTER, M.P.,
Secrétaire honoraire du Cobden Clnb.

De HORACE WHITE, *Editeur de la Tribune de Chicago.*

Londres, le 28 *Juin*, 1875.

MON CHER MONSIEUR,—Comme il m'est impossible d'assister au dîner annuel du Cobden Club, le 17 du moìs prochain, je m'empresse de vous écrire, selon votre désir, quelques lignes au sujet des progrès de l'opinion Libre-Échangiste aux États-Unis.

Le commerce et l'industrie aux Etats-Unis sont actuellement dans un état de stagnation absolue qui forme partie intégrante de la panique de Septembre, 1873. Cette stagnation est peut-être plus considérable dans le commerce du fer que dans tout autre. Un grand nombre de hauts-fourneaux et de moulins établis sous l'impulsion de droits protecteurs très-élevés et d'un rapide accroissement des voies ferrées ont suspendu leurs opérations et ont été vendus aux enchères pour une fraction minime de leur prix d'achat. D'autres végètent sur un marché languissant et au milieu d'âpres disputes entre patrons et ouvriers. Pour la première fois depuis 1861, époque à laquelle le tarif Morrill fut promulgué, nous n'avons entendu aucun des maîtres de forges ruinés demander au Congrès de les étayer avec des droits plus élevés, et cela par la raison, bien évidente d'ailleurs, que cette déplorable situation s'est produite au moment où le pays n'aurait pu supporter la moindre élévation de droits. Ce qui est vrai du commerce du fer l'est aussi, jusqu'à un certain point, des autres industries protégées. Avec toute leur audace, elles n'ont pas eu l'assurance de rejeter sur le Libre-Échange la responsabilité de leurs infortunes. La catastrophe dont elles ont été les victimes est venue avec l'application de la taxe la plus écrasante et la moins justifiable que l'ingénuité de l'homme puisse concevoir. Au lieu de réclamer des droits additionnels, quelques-uns de leurs principaux chefs demandent qu'on ajoute encore à la masse des valeurs en papier dépréciées—stratagème non

moins déloyal ni moins désastreux que le système de protection dans lequel eux et leurs clients sont en train de se débattre. Mais leur appel restera sans réponse.

L'état de chosesauquel j'ai fait allusion, à savoir: une grande crise commerciale en face d'une taxe protectrice très-élevée—si contraire à toute la philosophie de la Protection—a fixé l'attention d'un grand nombre de personnes ayant sincèrement foi dans le système, et de cette façon plus d'une oreille s'est ouverte aux arguments Libres-Échangistes, qui autrefois restait sourde à nos appels. Les fermiers des Etats de l'Ouest, qui sont les principales victimes du système protecteur ont, à ma connaissance, fait plus de progrès dans la voie de l'émancipation du commerce pendant les dix-huit mois derniers que dans les dix ou douze années précédentes. Le Tribunal de Commerce National, organisation composée de délégués des groupes commerciaux, s'est ébranlé dans la même direction d'une façon lente mais résolue. L'Etat de Massachusetts posséde un groupe très-actif et très-intelligent de penseurs et de travailleurs Libre-Échangistes, dont l'influence croît à vue d'œil, quoique le pouvoir politique de l'Etat soit encore dominé par les intérêts particuliers que le *tarif* avait pour but de favoriser.

Les causes auxquelles j'ai fait allusion, quoique accidentelles et étrangères pour la plupart, ont puissamment contribué à préparer l'esprit public aux vérités du Libre-Echange, et j'ai la conviction que jamais le système de protection, depuis qu'il a prévalu chez nous, ne s'est montré si faible et si facile à renverser qu'à l'heure actuelle. De même qu'il a fallu une période de cruels malheurs pour renverser le même système en Angleterre, il semble chez nous qu'une période de rigoureuse stagnation favorise au plus haut point les réformes de l'impôt. Il n'y a point actuellement d'agitation spéciale en faveur du Libre-Echange aux Etats-Unis, mais la discussion y est plus générale, plus modérée et bien plus à l'avantage des partisans du Libre-Echange qu'elle ne l'était à l'époque où des efforts d'une nature spéciale étaient mis en œuvre.

Tel est le résumé de mes observations sur le mouvement

et la direction actuelle de l'opinion publique aux Etats-Unis au sujet du Libre-Echange et de la Protection.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
votre très-obéissant serviteur,
HORACE WHITE.

A MONS. T. BAILEY POTTER, M.P.,
Secrétaire honoraire du Cobden Club.

De A. L. PERRY, Esq., *Professeur d'Économie Politique, Williams College, Etats-Unis.*

Williams College, le 29 *Juin*, 1875.

CHER MONSIEUR,—Je crois pouvoir vous assurer que la cause du Libre-Echange aux Etats-Unis fait chaque jour des progrès lents peut-être, mais certains. Nos jeunes gens instruits sont presque tous Libre-Échangistes, et les préjugés de leurs aînés sont beaucoup moins amers que par le passé. Notre législation nationale ne se ressent pas encore de cette amélioration de l'opinion, mais le jour n'est pas éloigné où elle en montrera des signes non équivoques. Depuis plus de vingt ans je suis à l'œuvre et j'observe, et je parle en connaissance de cause. Les Américains ne sont point des sots ; ils ne peuvent donc plus rester partisans de la "Protection."

Votre dévoué,
A. L. PERRY.

MR. G. C. WARR, *Secrétaire du Cobden Club.*

De W. LLOYD GARRISON, Esq., *de Boston, U.S.A.*

Boston, le 1er *Juillet*, 1875.

MON CHER MONSIEUR,—J'ai reçu la communication officielle par laquelle vous m'avisez de la date fixée pour le dîner annuel à Greenwich. L'océan qui nous sépare m'empêche de me rendre à votre invitation, mais soyez persuadé que je serai présent de cœur, d'âme, et d'esprit à la réunion des membres de ce Club, pour contribuer ma part de

reconnaissance à la mémoire de celui dont il porte le nom honoré ; pour affirmer mon entière approbation des principes d'économie politique et d'amitié internationale qu'il enseigne d'une manière si habile sous la conduite de cet homme illustre (car "sa voix se fait encore entendre, dans la mort"); pour répondre à tous les nobles sentiments qui reconnaissent ces liens de communes parentés, de droits communs, et de besoins identiques qui devraient réunir d'une façon indissoluble et dans l'intérêt général tous les peuples de l'univers.

C'est avec autant de tristesse que d'étonnement que nous voyons une République qui se prétend la plus éclairée de la terre,—et qui ne manque jamais chaque année de crier au monde entier qui l'écoute les grandes "vérités évidentes d'elles-mêmes" proclamées dans sa Déclaration d'Indépendance si vantée,—adhérer encore à un soi-disant système de Protection aussi étroit d'esprit et aussi exclusif d'intention que déraisonnable en théorie et nuisible dans la pratique. Mais comme, après cette Déclaration, il a fallu une triste expérience de près de quatre-vingt dix années pour qu'un vaste et hideux système d'esclavage humain fût aboli—et encore ce résultat fut-il dû à l'intervention divine—il ne semble plus aussi étonnant que le même peuple persiste dans une erreur bien moins démoralisatrice dans ses tendances et moins désastreuse dans ses effets en ce qui touche leurs intérêts les plus chers.

Quant à moi, je n'éprouve aucune hésitation à m'avouer partisan du Libre-Echange, autant qu'il est possible de l'être, n'admettant d'ailleurs d'autre désavantage que le risque ordinaire des alternatives de l'industrie et des entreprises commerciales dans toute production qui contribue au bien-être de l'homme et à son bonheur. Qu'on n'oppose point de barrières égoïstes devant l'échange, la vente on l'achat honnête et utile. Que tous les peuples offrent aussi librement que possible les plus beaux efforts de leur habileté et de leur industrie, les plus riches échantillons de leurs mines, les meilleurs résultats de leurs travaux agricoles ou manufacturiers, sur un marché universel où ils seront achetés et distribués *ad libitum* selon les besoins, les goûts,

et les ressources des parties intéressées ; n'interdisez que ce qui offre en soi-même un danger pour la sûreté et le bien-être des hommes. Protection par tous les moyens justifiables contre l'invasion d'un ennemi étranger ; protection contre les épidémies et les maladies contagieuses par une restriction rigoureuse et temporaire des relations ; protection contre les outrages et les injustices exercées par les citoyens d'un pays sur ceux d'un autre pays ; protection contre tout ce qui porte atteinte aux droits et aux libertés d'un peuple—tout cela est d'accord avec l'instinct de la conservation. Mais la protection contre les œuvres de l'industrie humaine, contre le travail, contre l'esprit d'invention et d'entreprise, contre la nourriture, les vêtements, et les autres besoins matériels, sous prétexte d'une séparation géographique et du développement des intérêts d'unpays, cette protection, dis-je, est aussi contraire à la raison que le serait un décret législatif prétendant régler les lois de la pesanteur. Le bien-être doit être le même sur tous les points du globe, car les hommes ne forment qu'un seul faisceau par leurs liens de parenté et leur destinée commune, et ils devraient dans leurs relations n'agir que d'après des principes universels s'appliquant au monde entier, et ne pouvant être violés avec impunité.

A vous pour l'amour de " Liberté, Egalité, Fraternité,"

W. LLOYD GARRISON.

G. C. WARR, Esq., *Secrêtaire du Cobden Club.*

L'AVENIR DU LIBRE-ÉCHANGE EN AUSTRALIE.

L'Honorable M. HENRY PARKES (*ancien Secrétaire d'Etat en Chef, Sydney, New South Wales*) *nous écrit :*

Les doctrines du Libre-Échange font de rapides progrès en Australie. A Victoria (berçeau de la Protection) le système qui consiste à prêter à l'industrie une aide artificielle, tombe en défaveur, et les mêmes hommes publics qui, il y a quelques années, ont introduit le "petit bout du coin" au moyen de taxes en faveur des manufactures

locales, cherchent maintenant à obtenir les suffrages comme partisans du Libre-Échange.

Je ne pense pas que le gouvernement d'ici fasse beaucoup pour faire avancer la cause, mais il ne fera rien assurément pour la retarder. Pendant un an ou deux encore nos relations fiscales resteront probablement stationnaires. Mais s'il s'opère un changement, il aura lieu dans le sens d'une liberté commerciale plus complète.

Sydney, New South Wales, ce 13 *mai,* 1875.

Cher Mr. Potter,—Me prévalant de la lettre d'introduction de M. Parker, je vous prie d'accepter quelques articles sur le Libre-Echange que j'ai l'intention de publier en Australie. Je me propose d'en envoyer quelques autres copies au Cobden Club par l'intermédiaire de Messrs. Gordon et Gotch.

S'il y a quelque chose dans ces articles qui puisse être de quelque utilité au Club, vous pouvez en faire tel usage qu'il vous plaira.

A mon dernier voyage à Melbourne j'ai remarqué parmi les plus intelligents des électeurs les symptômes d'une réaction vers les doctrines du Libre-Échange. Naturellement, la masse des classes ouvrières forme le rempart des lois Protectrices à Victoria ; et c'est de ce côté, comme vous pourrez le remarquer, que se sont surtout dirigés mes efforts.

Dans la New South Wales notre cause commune est hors de danger. Il n'existe ici aucun parti Protecteur, et le désir général est d'ouvrir à deux battants les portes de notre commerce et de nos ressources, convaincus comme nous le sommes que la liberté du commerce est aussi nécessaire à notre grandeur future, qu'elle est d'accord avec le génie d'une constitution libre et avec les instincts d'un peuple libre.

Permettez-moi de témoigner des services rendus à cette partie du monde par les publications du Cobden Club.

Vous remarquerez que j'y ai fait de nombreux emprunts pour l'un de mes articles.

Permettez-moi encore, en terminant cette lettre, d'exprimer l'ardente admiration que j'éprouve pour les principes sur lesquels le Club se base, principes dont le triomphe définitif après avoir abattu à jamais les barrières qu'une folie égoïste élève entre les bienfaits de Dieu et les nécessités de l'homme, fera quelque chose de plus que d'affranchir le commerce du monde, car ils répandront sur toutes les nations de la terre les germes de la paix et de la bienveillance universelles et ceux de la civilisation.

J'ai l'honneur d'être, cher monsieur,

Votre dévoué serviteur,

G. H. REID.

A MONS. THOMAS B. POTTER, M.P.,
Secrétaire honoraire du Cobden Club, Londres.

De GOWER EVANS, Esq., *de Melbourne.*

Hayes, 15 *juillet,* 1875.

CHER MONSIEUR,—C'est avec le plus grand plaisir que, me conformant au désir exprimé par les membres du Cobden Club, je viens aujourd'hui leur faire part, aussi bien que je puis le faire, de mes observations sur la situation actuelle en Australie, après un séjour récent de huit années à Victoria. Je dois tout d'abord déclarer par manière de préface qu'il est difficile en ce moment de fournir, en ce qui concerne ma propre colonie, un rapport d'une grande précision. Le Parlement de Victoria a repris ses séances vers la fin du mois de mai, et un télégramme de Melbourne, en date du 25 mai nous apprend que la politique du gouvernement comprend une réduction des droits de douane. Quelle sera cette réduction? Sera-t-elle bien accueillie du Parlement? C'est ce qu'il nous est naturellement impossible de dire à l'heure actuelle.

En somme, je suis heureux de pouvoir constater cependant que l'avenir du parti Libre-Echangiste en

Australie est plus brillant qu'il ne l'a été pendant les dix dernières années. Pendant cet espace de temps tout le groupe, comprenant la Tasmanie et la Nouvelle Zélande, s'est trouvé plus ou moins—le Comité ne l'ignore pas—sous l'influence des idées protectrices, grâce à l'initiative de Victoria. Les premiers symptômes d'inquiétude, dûs à l'oppression des droits protecteurs se sont manifestés par le désir d'établir un système de Libre-Échange entre colonies. Après des appels réitérés, le gouvernement Impérial s'est rendu au désir des colonies australiennes, et un acte du Parlement leur a donné le droit de négocier des traités de commerce et d'imposer des droits différentiels. L'on n'a pas encore profité des priviléges accordés par cet acte, et l'éminent gouverneur de New South Wales, Sir Hercules Robinson, a dans un article officiel très-complet montré toutes les difficultés qui doivent inévitablement surgir si l'on veut essayer de faire application de l'acte d'après d'autres principes que ceux du Libre-Échange dans l'acception la plus large du mot. Le gouvernement s'inspirant, selon moi, des idées suggérées par cet article et de sa croyance dans la vérité du principe, a fait un pas immense dans la voie du Libre-Échange par l'abolition des droits *ad valorem*. Le gouvernement qui, sous la conduite de M. Parkes, a adopté cette saine politique est tombé depuis cette époque, mais ses successeurs ont déclaré qu'ils adhéraient aux mêmes principes et ont l'intention de pousser plus avant dans la même direction; et aux dernières élections pas un seul candidat ne s'est présenté comme défenseur des opinions réactionnaires. L'action de New South Wales a influencé Victoria. Les droits accablants perçus à Melbourne ont depuis quelque temps contribué à détourner le commerce intercolonial de Melbourne à Sydney, en dépit des avantages naturels du port de Melbourne. Ajoutez à cela, que les classes, telles que celles des mineurs et des fermiers qui, à Victoria, ne bénificient aucunement de la Protection, mais qui ont soutenu la politique protectrice croyant par là qu'elles favorisaient les intérêts de leurs camarades des villes, commencent à sentir le fardeau de la taxe sans pouvoir se con-

vaincre qu'elles ont réellement servi les intérêts qu'elles voulaient améliorer. Une diminution, due à la stagnation dans les districts de mines, s'est produite à Victoria dans le rendement des taxes. C'est dans de telles circonstances que le gouvernement de Victoria a été amené à remettre à l'étude sa politique fiscale et—c'est le télégraphe qui nous l'apprend —à proposer une diminution sur les droits. Je ne compte guère sur une forte diminution, et il m'est impossible de rien affirmer sur le revirement de l'opinion publique à l'égard du grand principe du Libre-Échange. Il s'est opéré un changement dans la vraie direction, cela n'est pas douteux, mais il s'est élevé, pendant cette longue lutte, une animosité telle entre les différentes classes, et il a surgi tant d'intérêts divers sous le régime protecteur, qu'on ne peut espérer un retour immédiat vers le Libre-Échange.

Il faut nous contenter de savoir que le mouvement a lieu dans cette direction ; et nous pouvons nous flatter de l'espérance de voir, dans un avenir prochain, Victoria se ranger du côté de New South Wales et contribuer avec toutes les colonies à mener à bonne fin le mouvement qui se produit. Il est encourageant d'apprendre que l'Australie du Sud a adopté, à la date du 17 juin, sous un changement de ministère, le tarif de New South Wales. Du moment où les trois colonies voisines agissent de concert, les autres qui n'ont jamais été aussi loin que Victoria doivent à coup sûr adopter le même système. Donc, comme je l'ai dit plus haut, jamais les événements n'ont inspiré plus de confiance aux Libres-Échangistes de l'Australie qu'en ce moment, et bien qu'il soit nécessaire encore de faire preuve de beaucoup de patience, je puis dire, sans craindre de me tromper, que les membres actuels du Cobden Club célébreront dans un avenir prochain le retour de toute l'Australie à une politique fiscale plus conforme à la raison.

Votre bien dévoué,

GOWER EVANS.

G. C. WARR, Esq., *Secrétaire honoraire du Cobden Club.*

P.S.—Cette lettre était écrite, lorsque nous est parvenu

par le télégraphe la nouvelle que le ministère de Victoria, avait présenté un budget de tendance Libre-Échangiste; qu'il lui était une majorité d'une voix, et que le gouverneur actif, ayant refusé de dissoudre la Chambre, il avait dû donner sa démission, et avait été remplacé par un Cabinet protectionniste, sous la présidence de M. Berry. Je vous dirai d'abord, en ce qui concerne ce changement, qu'au pis-aller, un ministère qui arrive au pouvoir avec une minorité, ne fut-elle inférieure à la majorité que d'une voix, ne peut être très fort. Mais la retraite du ministère s'est faite dans des circonstances qui, si j'ajoute le caractère de celui qui l'a remplacé, me font encore mieux augurer de la situation. L'ancien ministère était un parti composé de Libre-Échangistes qui avaient consenti à suivre une politique protectionniste. Les Libre-Échangistes non-officiels de la Chambre, ne les soutenaient donc qu'avec tiédeur. En proposant une modification du tarif protectionniste, le ministère annonça son intention d'imposer un impôt sur la propriété et un impôt sur les billets de banque. Il est possible que cette modification des tarifs n'ait pas semblé suffisante pour justifier la création de nouveaux impôts, et les rangs des ultra-Protectionnistes pourraient bien avoir été grossis par quelques Libre-Échangistes mécontents. Il y a plus : la liste des nouveaux ministres ne contient pas un seul nom de quelque importance, sociale ou politique. J'ai la certitude, que ceux qui suivent les affaires de Victoria éprouvent la plus grande surprise en face d'un pareil ministère. Quoique, ainsi que je l'ai dit, dans ma lettre, je ne sois donc pas disposé à l'optimisme en ce qui regarde le changement opéré sur l'opinion publique à Victoria au sujet de la Protection, j'ai toujours lieu de croire, pour les raisons énumérées dans ma lettre, qu'un revirement favorable a eu lieu ; et je n'attache aucune importance à l'avénement d'un ministère, tel que celui dont nous venons de recevoir la liste par le télégraphe.

GOWER EVANS.

G. O. WARR, Esq., *Secrétaire du Cobden Club.*

Lettre de James Montgomery Stuart, Esq.

SUR L'AVENIR DU LIBRE-ÉCHANGE EN ITALIE.

Rome, le 20 Juillet.

Messieurs,—Déférant à la demande que le Cobden Club m'a fait l'honneur de m'adresser, je me propose d'esquisser dans ma lettre le mouvement actuel en ce qui concerne le Libre-Échange, les vues des Protectionnistes chez les politiques et les économistes de l'Italie, et la reconnaissance partielle du second par les hommes d'état influents de ce pays.

On a été si longtemps habitué à considérer l'Italie comme la terre classique du Libre-Échange qu'il est tout d'abord assez difficile de réaliser le fait qu'il existe un mouvement Protectionniste puissant dans ce pays. On doit cependant se rappeler que bien qu'il ne manquât pas de défenseurs des vues libérales dans les autres provinces et même de décrets royaux d'une date beaucoup plus récente que ceux de Pierre Léopold, et reconnaissant la liberté commerciale dans les conseils d'autres princes absolus, la Toscane se trouve être le seul état italien où les doctrines du Libre-Échange ont été acceptées non-seulement en théorie, mais encore incorporées dans l'action législative. Et cependant, lors du voyage mémorable de M. Cobden en Italie en 1847, sa grande victoire législative fut partout acclamée dans la Péninsule, comme une victoire dont les économistes italiens pouvaient à juste titre se montrer fiers, puisqu'elle était due au triomphe des vérités qu'ils avaient longuement et opiniâtrement maintenues. Au premier rang parmi les admirateurs de M. Cobden, se trouvait le Comte Cavour qui dans une brochure écrite de main de maître a esquissé à traits larges et grandioses les résultats bienfaisants que la révolution dans la politique commerciale de l'Angleterre devra amener tôt ou tard dans tous les pays civilisés. Le grand prestige attaché au nom de Cobden affermit les mains

de tous les économistes libéraux de l'Italie, les tarifs furent modifiés dans un sens libéral; et ce mouvement acquit une importance telle que pendant l'intervalle de temps qui a vu se produire les réformes du nouveau pontificat, Monseigneur Corboli, chargé de négocier une entente entre les douanes des États pontificaux, de la Sardaigne et de la Toscane, reçut de Pie IX. les instructions formelles d'apporter à cette œuvre l'esprit le plus libéral. Le pontife actuel y tenait tellement qu'il eut l'idée, m'a-t-on assuré, de faire participer aux négociations l'économiste distingué Antonio Scialoia alors à Turin, car il voulait qu'un homme aussi connu pour ses principes Libre-Échangistes se trouvât en relation directe avec les agents diplomatiques des trois gouvernements. La réaction politique de 1849 entraîna à sa suite une réaction économique dans toute l'Italie, la Sardaigne exceptée. Dans cette dernière contrée, le Comte Cavour, comme Ministre de l'Agriculture et du Commerce, et ensuite comme chef du Cabinet, réussit à incorporer dans la législation commerciale du royaume subalpin ces principes de liberté commerciale qui ne sont plus en faveur dans le reste de l'Italie. En Toscane même, on exerça la pression la plus énergique sur les hommes d'état qui cherchaient à maintenir leurs traditions économiques, et il est presque certain que sans l'appui moral que leur a prêté l'Angleterre ils se fussent trouvés dans la nécessité de céder.

Il n'est donc pas étonnant que les annexions successives des autres États italiens à la Sardaigne, et l'extension immédiate à ces États de la législation commerciale sanctionnée dans le nord aient été regardées en Italie comme la victoire définitive du Libre-Échange sur la Protection. D'anciennes traditions historiques et une récente expérience politique se combinèrent—ou du moins parurent se combiner—pour faire d'une ligne de conduite Libre-Échangiste un élément important du programme national. Comment se fait-il alors, demanderons-nous tout naturellement, que quatorze ans seulement après la mort du Comte Cavour on ose rêver à la réussite d'une réaction protectrice. Il faut, à mon avis, chercher l'explication dans des causes multiples et diamé-

tralement opposées. En premier lieu, la prodigieuse énergie personnelle et les succès étonnants du Comte Cavour dans la politique lui ont permis de faire dans le Parlement et dans l'Administration de la Sardaigne ce qu'aucun de ses successeurs n'a pu effectuer. Même pendant le court espace de temps entre l'annexion des deux Siciles et l'époque de sa mort il paraissait évident qu'il rencontrerait à Naples une opposition protectrice très-considérable dans les milieux bureaucratiques. L'hiver de 1860–61 fut remarquable par la cherté des vivres à Naples, et le Comte Cavour eut à essuyer les remontrances et les plaintes incessantes de la grande capitale du midi, car tous s'accordaient pour attribuer à sa politique Libre-Échangiste la disette qui régnait alors. On ne connut la violence de cette opposition qu'après la mort du Comte, alors que furent lancées à l'improviste des interpellations sur la régularité et même sur la légalité de certaines mesures administratives prises à cette époque. Mais tout ceci n'était pas d'un bon augure pour l'accueil général des principes Libre-Échangistes dans l'Italie du Sud et pour le contingent de forces morales que les députés de ces provinces devaient probablement fournir à un gouvernement professant des principes plus larges en fait de commerce. Sur ces entrefaites le système de Protection ne trouva que trop facilement ses partisans naturels dans l'Italie du nord parmi les manufacturiers qui à chaque avantage obtenu ont demandé avec une énergie de plus en plus pressante à tous les Cabinets italiens qui se sont succédé, de les protéger contre la concurrence étrangère. Le cours des événements politiques les a favorisés. L'agitation produite en 1864 par le transfert de la capitale de Turin à Florence, a immédiatement jeté le gouvernement entre les mains d'un cabinet à sympathies piémontaises présidé par un homme d'état envoyé au parlement par Biella, l'une des principales citadelles des partisans piémontais de la Protection. L'annexion des provinces vénitiennes en 1866 eut entre autres résultats celui de grossir le Parlement italien d'un groupe de politiques théoriques qui dans leurs écrits s'étaient déjà déclarés partisans des doctrines protectrices,

et dont la puissance de controverse dans cette direction n'a pas contribué à amoindrir les aspirations des producteurs vénitiens et des manufacturiers vers une politique protectrice identique à celle qu'avait déjà réclamée leurs confrères piémontais. Toutes ces demandes de Protection figurent aux rapports de la commission gouvernementale sur l'état du commerce italien, laquelle s'est transportée, au commencement de l'année dernière dans les villes principales de l'Italie et a reçu dans chacune d'elles les dépositions des manufacturiers et des grands négociants qu'elle a publiées avec son rapport en deux gros volumes, l'un consacré aux communications verbales; l'autre aux communications écrites, avec un appendice formidable d'autres volumes contenant des détails plus spéciaux. Ce qui précède suffit à jeter quelque lumière sur les conditions actuelles de la Protection italienne, mais il existe deux autres causes, l'une présentant des caractères généraux, l'autre des caractères purement personnels, causes dont on doit tenir compte si l'on veut se former des idées exactes et complètes.

En premier lieu, il est absolument inutile de déguiser ce fait que le véritable sol où des influences réellement favorables font pousser et fleurir la Protection italienne—que ce sol, dis-je, et ces influences se trouvent dans le système des droits municipaux d'octroi en vigueur d'un bout du pays à l'autre. Au moyen de ce système d'octroi on réalise chaque année, une somme se montant, d'après des calculs récents, à environ cent trente millions de francs, sur laquelle soixante millions, en vertu d'une convention spéciale vont grossir le Trésor public tandis que les soixante-dix millions restants sont versés dans les caisses municipales. A l'exception des soixante millions que le gouvernement tire des bureaux de loterie—unique et scandaleuse exception—le rendement de ces droits d'octroi est obtenu, plus que tout autre, au détriment de la richesse nationale et de l'entreprise commerciale. Toute commune fermée en Italie—j'entends par là une commune ayant le droit de s'enclore d'une barrière d'octroi,—devient *ipso facto*, l'une des citadelles de la Protection. Ses conseillers municipaux et

provinciaux les plus influents qui, pour la plupart sont des propriétaires agricoles du voisinage, trouvent avantageux de faire appliquer le système de façon à favoriser leurs intérêts particuliers et à exclure des concurrents plus éloignés. On pourrait remplir un volume des effets désastreux de ce système sur la production nationale. En premier lieu, il en résulte une immense disproportion entre les prix des denrées dans les communes encloses et celles qui ne le sont pas, et entre la ville et la campagne. Les causes de cette inégalité agissant tout d'abord et directement sur le commerce intérieur ne sont pas moins funestes au commerce étranger. Prenez, par exemple, le produit dont l'Italie, par sa configuration et sa position géographiques, semble avoir été désignée par la providence comme le fournisseur du monde entier, tout autant que la France, l'Allemagne ou l'Espagne—j'ai nommé le vin. Avec le système d'octroi le propriétaire et à plus forte raison le simple paysan, n'a plus aucun intérêt, en ce qui concerne le marché intérieur, à améliorer son vin. La loi attribue aux conseils municipaux le droit d'établir des droits avec un *maximum* et un *minimum*. Le *minimum* est constamment accordé aux denrées telles que les légumes qui, facilement apportés du voisinage immédiat sont fournis par les propriétaires de l'endroit ; tandis que le *maximum* ne frappe que les vins qui peuvent faire concurrence à ceux de ces mêmes propriétaires. Le vigneron du dehors a par conséquent à vaincre le double obstacle des frais de transport et du droit *maximum*. L'exemple le plus frappant s'en trouve dans la capitale même, à Rome. Les quelques cinquante mille personnes qui y ont transporté leurs pénates à la suite du gouvernement, préférèraient naturellement les vins de *Chianti* ou de *Barolo*—vins bien supérieurs, qu'ils avaient l'habitude de boire à Florence et à Turin. Le conseil municipal de Rome s'est empressé de frapper ces vins du droit *maximum*, de sorte que les fonctionnaires publics ont à choisir, entre un mauvais vin romain qu'ils ne peuvent souffrir et leur propre vin indigène, ou un vin français d'un prix presque aussi élevé, ou pis encore, un vin frelaté lequel se vend sous le nom de vin de Chianti ou de

Barolo, mais qui en réalité se fabrique à Rome, même avec un petit vin romain auquel on ajoute un peu de vin toscan ou de vin piémontais, ou quelques ingrédients beaucoup moins agréables. Et la même cause produit des effets semblables qui se multiplient d'une façon incroyable. Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce a souvent publié dans la gazette officielle les prix cotés le même jour pour une quarantaine des principaux articles de consommation dans cent cinquante environ des principales communes du royaume, et, la disproportion des prix, quoiqu'elle puisse jusqu'à un certain point s'expliquer par le manque de communications, doit être attribuée surtout à l'octroi. Mais pour en revenir au vin, non-seulement les effets actuels mais les effets à venir de l'application de ce système, en effrayant le paysan dans plus d'un district l'empêchent d'accroître et d'améliorer ses vignobles. Ce qu'il récolte de vin suffit à sa consommation ; il a un débouché peu considérable mais sûr parmi les paysans du voisinage ; pourquoi courrait-il le risque d'envoyer son vin à une ville où il lui faudra faire les frais, très-onéreux pour lui, des droits d'entrée, sans la certitude d'un bénéfice proportionnel. Cependant tous les obstacles semés sur la route du développement sain, naturel et régulier de l'industrie à l'intérieur ne proviennent pas seulement de l'octroi et les administrations des chemins de fer font certainement tout ce qu'elles peuvent pour les rendre presque insurmontables. Il n'est pas une seule ville du centre de l'Italie—péninsule baignée d'un côté par la Méditerranée et de l'autre par la mer Adriatique—qui ne pût, avec le réseau actuel des voies ferrées, recevoir tous les matins du poisson en abondance. Mais ils seraient hardis les pêcheurs qui s'engageraient par contrat à faire des fournitures régulières de Venise et d'Ancône, où de Livourne et de Naples, sachant parfaitement qu'ils doivent non-seulement acquitter des droits d'octroi et des frais de transport très-élevé, mais aussi qu'il se passera des heures, peut-être des jours entiers avant que les formalités interminables et routinières imposées par les compagnies de chemins de fer leur permettent d'enlever de la gare la consignation de

poisson. Un soleil italien, quoique favorable à la vigne ne l'est pas à la conservation du poisson pêché ; il n'est donc pas étonnant que la spéculation présente des risques très-réels. Ce qui est vrai du poisson l'est aussi du fruit. Pendant que les côtes liguriennes, napolitaines, et siciliennes montrent une longue et brillante rangée de bosquets de citronniers et d'orangers, l'Italien des provinces intérieures doit, pour les mêmes raisons, payer beaucoup plus cher qu'à Norwich, à Perth, ou à Cork les oranges et les citrons qu'il consomme. L'honnête Allemand qui descend des Alpes en Italie en murmurant la chanson de Gœthe : "Connais-tu le pays où fleurit le citronnier, où les fruits d'or brillent sous leurs feuilles sombres ?" a beaucoup de peine à reconnaître cette terre, lorsqu'il veut en chemin acheter un citron ou une orange. Pourquoi, nous dira-t-on, ne cherche-t-on pas à remédier par des mesures énergiques à un tel état de choses ? Il faut chercher la réponse, je le crains, non-seulement dans le fait qu'une foule d'intérêts locaux sont engagés et que le système en vigueur a donné naissance à une espèce de patronage local très considérable, mais aussi dans la nature toute particulière du Parlement italien. Il ne compte point d'hommes politiques s'occupant pratiquement et utilement de questions aussi spéciales. Les députés les dédaignent généralement. Le commerce des fruits et du poisson est d'une importance capitale pour le peuple italien tout entier, tout comme celui de la soie, de l'huile, du marbre, du soufre et du borax, sans parler de tant d'autres branches de la production, comme l'agriculture, les mines, l'élevage des bestiaux. Malheur au député qui tenterait de porter ces questions à la tribune, il courrait le risque d'être surnommé *Citron* Bruni ou bien *Huître* Bianchi, ou encore *Fromage de Parmesan* Neri, et la seule pensée d'être désigné ainsi l'arrêterait tout net.

Je désirerais cependant examiner maintenant la cause la plus spéciale, la dernière—je dirai même la cause personelle—qui a déterminé le mouvement actuel en Italie dans le sens de la Protection. J'ai déjà fait allusion à ce fait qu'il s'est produit dans l'Italie du nord une école d'écrivains

de talent, dont les idées doivent en grande partie le coloris qu'elles possèdent aux derniers économistes allemands. Dans leurs ouvrages, comme dans ceux de leurs maîtres, ils accordent à l'État une plus grande part d'action que ne lui en attribuaient les économistes politiques de l'école d'Adam Smith. A cause de l'incontestable nécessité de l'intervention du gouvernement dans des questions telles que le travail des manufactures, et l'éducation des classes ouvrières, ces écrivains nous donnent très-clairement à entendre qu'ils désirent passer à un système de Protection commerciale et au rétablissement de cette influence tutélaire considérée autrefois comme toute puissante et au moyen de laquelle les gouvernements cherchaient à fonder des manufactures indigènes dans des conditions naturelles extrêmement défavorables. Tout le monde sait, après quelque réflexion, que la véritable cause de l'impossibilité pour les manufacturiers piémontais ou lombards de lutter avec la concurrence anglaise ou belge est le manque de charbon et de fer en Lombardie, et en Piémont, et l'absence d'une population exercée aux travaux des manufactures. Les Italiens partisans actuels de la Protection s'efforcent autant qu'ils le peuvent de reléguer tous ces faits dans l'ombre et d'embrouiller toutes ces questions au moyen de théories vagues et vaporeuses sur l'intervention de l'État. Dans la commission d'enquête qui a fonctionné dans différentes villes au commencement de l'année dernière, ils ont avoué publiquement et pour la première fois ce qu'étaient leurs principes. Au commencement de la présente année on a résolu d'ouvrir une campagne théorique dans le même sens. Un congrès a eu lieu à Milan dans ce but. Il n'a guère eu de succès, mais l'on a décidé entre autres choses de fonder dans un aussi grand nombre que possible de cités italiennes des clubs ou sociétés agissant comme des succursales et ayant pour principe fondamental la demande d'une intervention plus directe de la part du gouvernement dans les questions industrielles ou commerciales. Pendant ce temps les partisans du Libre-Échange ou plus exactement ceux

qui considéraient ce nouveau mouvement comme un simple masque propre à couvrir des tendances protectrices, ceux-là ne sont pas restés dans l'inaction. Le professeur Francesco Ferrara, qui jouit de la réputation d'être infiniment plus savant que tous les autres économistes italiens vivants, commença par un article puissant dans la *Nuova Antologia* de Florence au mois d'août dernier. L'article avait pour titre "Germanisme Economique en Italie." Dans cet article, les socialistes professoraux ou académiques, et leurs disciples italiens de l'école Lombardo-Vénitienne — c'est ainsi que les appelait Ferrara—ont été fort malmenés. En effet, on jetait le gant au nouveau parti. Le défi fut accepté dans le numéro suivant de la même revue par Luigi Luzzatti, ancien professeur de Padoue, puis secrétaire-général du Ministère de l'Agriculture et du Commerce il y a quelques années, et actuellement l'un des membres les plus actifs de la Chambre des Députés. En acceptant le défi, Luzzatti ne faisait que répondre au reproche que l'on a fait au parti de la Protection, d'être un parti acéphale et Luzzatti, sans aucun doute, est l'esprit qui anime cette nouvelle école de partisans italiens de la Protection ; l'organisation du comité d'enquête est due surtout à son initiative ; c'est grâce à ses efforts que le congrès de Milan a pu avoir lieu ; c'est encore lui qui a inspiré les deux journaux du parti paraissant à Rome et à Padoue ; et la part active qu'il prend aujourd'hui aux négociations pour le renouvellement des traités de commerce avec la France, avec l'Autriche, et avec la Suisse, ne semblera pas en contradiction avec ces antécédents. Les Libre-Échangistes, de l'autre côté, ont établi à Florence un organe hebdomadaire très-bien rédigé ; l'*Economista;* et l'une de leurs premières idées, lorsqu'ils s'organisaient pour l'action d'une façon régulière, a été de fonder un "Club Adam Smith." Rien de plus remarquable, certes, dans tout ce mouvement que la guerre incessante qui s'est faite autour du nom et de la réputation d'Adam Smith. Les passages les plus éloquents de l'article de Ferrara sont ceux dans lesquels il venge la gloire de l'économiste écossais des

railleries de ses détracteurs italiens et allemands. L'un des passages les plus significatifs de la réponse de Luzzatti est celui où il décrit Adam Smith comme un homme dans le genre de Rousseau, du "siècle de la raison" qui aspirait à édifier des vérités universelles sur des prémisses métaphysiques, et qui regardait l'homme sans voir ses antécédents historiques et ses entourages sociaux.

Il y a beaucoup de vrai dans la remarque de Ferrara que dans toute cette glorification de l'état ses admirateurs oublient le fait très prosaïque qu'il n'y a point d'état idéal et que l'état actuel est ce que sont les hommes qui le gouvernent à ce moment. La France est socialiste lorsque M. Louis Blanc la dirige, elle devient Libre-Échangiste sous l'influence des idées économiques de Napoléon III. et, gouvernée par M. Thiers, elle revient à un état très-primitif de Protection. L'Italie était Libre-Échangiste sous le Comte Cavour. Son disciple et successeur, le premier ministre actuel, Signor Minghetti, affirme avec énergie qu'il n'a pas abandonné la politique commerciale du Comte Cavour. Si tel est réellement le cas, pourquoi a-t-il confié la direction pratique des importantes négociations pour le renouvellement des traités de commerce entre l'Italie et les autre pays à un homme politique qui professe, aussi ouvertement que le permettent les circonstances, des principes de Protection? Le fait brutal est que le premier ministre actuel veut ménager la chèvre et le chou—donner satisfaction aux désirs des influences protectrices dans le nord de l'Italie et s'assurer de leur appui au Parlement, tout en conservant le prestige de liberté commerciale que le gouvernement italien a hérité du Comte Cavour.

Les faits, néanmoins, sont plus puissants dans de pareilles questions que n'importe quelle théorie, et les partisans de la Protection, en Italie ont dû frémir, il y a dix jours, en lisant dans les colonnes du journal officieux *L'Opinione*, que l'Italie se voit contrainte de renoncer à toute participation à l'Exposition de Philadelphie l'année prochaine, par la raison que les tarifs protecteurs élevés des États-Unis

l'industrie et le commerce de l'Italie. Cet aveu n'est pas moins instructif, parce qu'il a été fait dans le journalmême qui, quelques semaines auparavant s'était, sous l'inspiration évidente de Signor Luzzatti, étendue complaisamment en dithyrambes majestueux sur les triomphes réservés à l'industrie italienne.

Ce que les membres du Cobden Club sont en droit d'attendre du Cabinet italien actuel est que son chef, le premier ministre Minghetti ne renonce pas dans l'application de sa politique aux principes et aux espérances qu'exprimait avec tant de franchise et d'assurance l'écrivain patriote Minghetti au moment même où M. Cobden remportait ses victoires.

L'article de Signor Minghetti sur la réforme des lois sur les grains en Angleterre et sur les immenses avantages que l'Italie en récoltera, écrit en 1846 et publié de nouveau il y a trois ans par l'auteur, peut se recommander avec avantage pour eux à l'attention des nouveaux économistes italiens. Comme amis de leur pays, ils se réjouiront de voir que les espérances d'un commerce national plus étendu, marchant de pair, selon les idées de Signor Minghetti avec une ligue possible des douanes italiennes, peuvent à présent se réaliser grâce à l'énergie d'un État unifié. Ils n'éprouveront pas moins de plaisir de savoir que le retour du commerce oriental à ses anciennes voies europeennes est déjà venu réaliser en partie les brillantes prédictions des dernières phrases de Signor Minghetti. Mais ils doivent aussi, espérons-le, avoir des doutes sur l'excellence de leurs théories de Protection, lorsqu'ils peuvent lire la dénonciation des faussetés de la Protection faite en quelques phrases irrésistibles. Et s'ils s'arrêtent dans la disposition d'esprit convenable sur l'éloquent tableau tracé par l'auteur, de l'apostolat économique de Richard Cobden et de ses collégues, ils penseront peut-être qu'il n'est pas bon de s'inspirer d'une aveugle antipathie à l'égard du Cobdenisme alors qu'on se prépare à la négociations de traités commerciaux, car, cette antipathie contraste péniblement avec les aspirations et les

excluaient toute espérance d'un avantage quelconque pour espérances de l'homme d'Etat patriote qui, sous le sombre et farouche règne du Pape Grégoire XVI., a salué joyeusement le Cobdenisme comme l'heureuse garantie de la prospérité et du progrès de l'Italie.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre dévoué serviteur,

JAMES MONTGOMERY STUART.

LES DISCUSSIONS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE PARIS.

LES TRAITÉS DE COMMERCE ET L'OPINION PUBLIQUE EN EUROPE.

Réunion du vendredi 6 août 1875.

Présidence de M. MICHEL CHEVALIER, *membre de l'Institut, un des vice-présidents.*

A CETTE réunion assistent comme invités plusieurs savants étrangers venus à Paris pour prendre part aux travaux du Congrés des sciences géographiques, ainsi que des membres français de ce Congrés et des députés à l'Assemblée nationale.

M. LE PRÉSIDENT prononce une allocution, dans laquelle il remercie les savants êtrangers qui ont bien voulu honorer la réunion de leur présence, et se félicite de les voir réunis avec les savants français sur le terrain neutre de la discussion scientifique. Tout congrès international, eût-il pour objet les choses de la guerre, doit, selon lui, avoir pour effet d'établir entre les peuples la paix et l'harmonie, car il est impossible que des hommes distingués se réunissent, échangent leurs idées et leurs lumières, sans concevoir les uns pour les autres des sentiments d'estime et de sympathie. Mais le Congrès actuel n'a, grâces à Dieu, rien de commun avec la guerre. M. Michel Chevalier voit avec plaisir parmi ceux qui s'y sont rendus des économistes et des statisticiens, c'est-à-dire des hommes voués aux mêmes études, car la statistique est inséparable de l'économie politique, et les organisateurs de notre Institut national l'ont compris en réunissant dans une même section ces deux sciences

jumelles, toutes deux étroitement alliées à la géographie, dont elles ont à recevoir de précieux enseignements et un utile concours. Qu'est-ce, en effet, que l'économie politique, sinon la science des échanges ? Et comment l'échange, sans lequel il n'y aurait ni société ni civilisation, s'établirait-il entre des nations s'ignorant les unes les autres ? La connaissance de la géographie, prise dans son acception la plus large et telle que la comprend et l'enseigne un savant académicien, membre de la Société d'économie politique, est donc indispensable au développement des échanges d'où dépend la prospérité des nations. Or la science géographique doit, en grande partie sans doute, ses progrès aux hardis explorateurs tels que Cook, Lapeyrouse, Bougainville, Franklin, Livingstone ; mais elle les doit aussi aux hommes laborieux qui étudient patiemment les mœurs, les institutions, les productions, les ressources intellectuelles et matérielles des peuples, et qui tous sont plus ou moins économistes, qui tous sont ou deviennent partisans de la liberté commerciale. Cette liberté est, personne ne l'ignore, un des buts que les économistes poursuivent avec le plus d'ardeur, parce qu'ils y voient la solution d'un des plus grands problèmes, sociaux et internationaux, de notre époque. Aussi M. le président serait-il heureux que les honorables économistes étrangers, présents à la réunion, voulussent bien donner quelques indications relatives à l'état des idées économiques qui leur semblent dominer dans les conseils de leurs gouvernements et dans l'esprit public de leurs pays respectifs, et de dire si les traités de commerce qui sont près d'expirer leur paraissent avoir quelques chances d'être renouvelés sur des bases libérales.

M. LE BARON DE CZŒRNIG, *correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques*, *ancien président de la Société de géographie de Vienne*, est le doyen des statisticiens présents à la réunion. Il a longtemps dirigé la statistique de l'empire austro-hongrois, et peut rendre témoignage des heureux résultats produits dans cet empire par l'abaissement des tarifs douaniers et des autres barrières que l'ancienne économie d'Etat opposait aux échanges internationaux. A

la suite de la réforme économique, on a vu les importations doubler, tripler, quadrupler d'année en année. Ce n'est pas pourtant qu'il n'y ait encore en Autriche un parti protectioniste ; mais il y a lieu d'espérer qu'il ne prévaudra pas. Par contre, un congrès d'économistes libéraux s'est réuni cette année à Vienne, dans le but d'agir sur les députés qui auront à renouveler ou à modifier les traités de commerce, et tout porte à croire que ces traités demeureront l'expression fidèle, et plus accentuée encore, de la pensée progressiste qui les a dictés.

M. Peruzzi, *membre du Parlement italien, maire de Florence*, n'oserait reproduire les assurances qu'il donnait il y a quelques années dans un banquet d'économistes réunis à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle, et auquel assistait un de ses amis, économiste éminent, M. Luzzatti, qui partageait alors plus qu'aujourd'hui ses convictions. On s'entretint à cette époque des conséquences probables des traités de commerce, diversement appréciées en Italie. Il fut question aussi du traité de navigation qui, selon beaucoup d'Italiens, devait ruiner le cabotage ligurien au profit du cabotage marseillais. Or il se trouve qu'après l'expérience faite, le cabotage ligurien n'a jamais été aussi prospère. Néanmoins, le renouvellement des traités pourrait rencontrer en Italie certains obstacles. En premier lieu, le Parlement italien a, comme on sait, établi en 1870 le cours forcé du papier-monnaie qui, comme toutes les mesures de ce genre, a produit les résultats que l'on n'attendait point. Ainsi le cours forcé constitue une véritable protection, et une protection très-coûteuse pour les industries qui s'approvisionnent à l'intérieur du pays, tandis que les autres industries,—et les consommateurs dont on ne se soucie non plus que des théoriciens,—en souffrent gravement. Un autre obstacle à craindre pour le renouvellement des traités est la pénurie du Trésor et la nécessité qu'allégue le gouvernement, en Italie comme ailleurs, de se procurer de l'argent par tous les moyens à sa portée. On fait aussi intervenir la loi de compensation, qui oblige, dit-on, à frapper les marchandises étrangères de charges équivalentes à celles

que supportent le commerce et l'industrie du pays. Enfin, M. Peruzzi redoute encore l'influence de la nouvelle école économique qui s'est formée depuis peu en Italie, et qui réclame l'intervention de l'État dans les questions d'échange et de travail. Cette école a fondé, sous la direction de M. Luzzatti, une société dont la contre-partie s'est constituée de son côté en une société rivale de celle-ci, dont M. Peruzzi a été élu président; cette dernière se place sous l'invocation d'Adam Smith, affirmant ainsi son ferme attachement aux doctrines libérales professées par le grand publiciste anglais. A la vérité, les économistes autoritaires de la nouvelle école ne diffèrent pas actuellement de ceux de l'ancienne en ce qui concerne la liberté commerciale; mais on peut craindre qu'en vertu même de la large part qu'ils font à l'État dans la direction du mouvement économique, ils ne se laissent entraîner à appuyer les mesures protectionistes qui pourront être proposées. Les deux écoles sont représentées au sein du Parlement italien. M. Peruzzi prévoit qu'entre elles la lutte sera vive; il affirme que le drapeau de la liberté commerciale sera tenu haut par ses amis et par lui, mais il n'est pas absolument rassuré sur l'issue du débat relatif aux traités de commerce.

M. Jules Faucher, *directeur de la* Revue trimestrielle d'économie politique *de Berlin*, espère que la politique économique inaugurée par les traités de commerce se maintiendra en Allemagne. Les protectionnistes y sont peu nombreux et peu influents, surtout dans le parlement, et les tentatives de réaction qui ont été faites n'ont eu aucun succès. La situation de l'Allemagne conseille, du reste, de rester fidèle au principe du libre-échange. L'Allemagne n'a pas le cours forcé; elle a reçu de la France beaucoup d'or. M. Faucher veut dire que c'est le gouvernement qui l'a reçu, non le peuple.—Cet accroissement de numéraire a fait hausser tous les prix; les importations ont dépassé de beaucoup les exportations, et l'or est rentré en France par mille canaux. Mais ces circonstances n'ont pas ébranlé les amis de la liberté commerciale, qui songent seulement à sauvegarder l'avenir, et soutiennent, eux aussi, une lutte

souvent très-vive contre les économistes de la nouvelle école : ceux qu'on a appelés les "socialistes de la chaire." Il y aura, l'année prochaine, un congrès d'économistes à Munich. On verra bien si les protectionnistes s'y feront représenter. Mais M. Faucher en doute fort.

M. ENGEL, *directeur de la Statistique du royaume de Prusse*, assure qu'entre la nouvelle école économiste et l'ancienne la scission n'est pas aussi profonde qu'on veut bien le dire, et que l'une et l'autre sont d'accord pour développer les échanges par l'abaissement des tarifs douaniers. Le Bureau de statistique de Berlin est une véritable école, un *séminaire* d'économistes, d'où est sorti M. Faucher lui-même, et qui ne produit ni socialistes ni protectionnistes. La question entre les deux écoles auxquelles on a fait allusion est simplement de savoir si l'État doit être réduit, en matière économique, au rôle de "gardien de nuit," ou s'il a un rôle actif et fécond à remplir dans la production et dans les échanges. La nouvelle école se rattache à cette dernière doctrine, et M. Engel paraît s'y rallier. Il tenait en tous cas, à disculper cette école des tendances protectionnistes dont elle est soupçonnée, et il affirme que ce n'est pas là que le libre-échange rencontrera des adversaires.

M. MEITZEN, *sous-directeur de la Statistique de l'Allemagne*, connaît tous les jeunes professeurs des universités allemandes, et il veut affirmer qu'il n'y a pas parmi eux de protectionnistes. Il tient d'ailleurs à rectifier ce que M. Faucher a dit de la situation économique de l'Allemagne dans ces dernières années. Chargé de la statistique du commerce intérieur, M. Meitzen croit savoir mieux que personne ce qui en est et pouvoir soutenir que les milliards de la France ne sont pour rien dans l'excédant d'importations signalé par M. Faucher. Cet excédant, assez considérable il est vrai, ne porte que sur les céréales, les viandes et les métaux (fer et cuivre), et s'explique de la manière la plus simple. D'une part, l'Allemagne a eu de mauvaises récoltes; elle a été désolée par la peste bovine, ce qui l'a obligée à demander à l'étranger des céréales et de la viande ; d'autre part, elle a dû acheter des fers et d'autres métaux

pour satisfaire aux besoins créés par le développement de ses chemins de fer et de ses industries métallurgiques.

M. Unfalvy, *président de la Société de géographie de Bude-Pesth*, dit que les questions économiques à l'ordre du jour en Autriche-Hongrie ont trait principalement à la rivalité des deux parties de l'empire, mais que, par rapport aux pays étrangers, on est généralement favorable, de part et d'autre, à la liberté commerciale.

M. Clapier dit qu'ayant eu l'honneur de faire partie de la commission instituée pour examiner le projet de tarif que le gouvernement italien a communiqué au gouvernement français, il croit pouvoir, sans sortir de la réserve que commandent des négociations encore pendantes, fournir à l'assemblée quelques indications à ce sujet. Le traité qui existait entre la France et l'Italie ayant été dénoncé dans le délai prévu, doit cesser d'avoir son effet dans le courant de l'année prochaine. L'Italie a communiqué au gouvernement français un projet de tarif qu'elle propose de mettre en vigueur à l'expiration du traité. Elle n'a pas formellement proposé le renouvellement de ce traité, mais elle a désiré pressentir l'opinion du gouvernement français sur le tarif qu'elle se propose d'établir chez elle, afin que rien ne vint troubler les bons rapports qui existent entre les deux nations.

Cette communication a soulevé une première question : convient-il de se lier avec l'Italie par un traité formel et obligatoire, ou ne vaut-il pas mieux se borner à une entente qui, maintenant à peu près les faits existants, laisserait à chacune des deux nations sa liberté d'action ? Un traité formel a paru préférable à la majorité de la commission comme offrant à l'industrie plus de sécurité et des certitudes à plus longue échéance ; elle a donc dû examiner et discuter le projet de tarif communiqué par l'Italie, dans la supposition qu'il pourrait servir de base à un traité.

Ce tarif leur a paru le résultat de trois pensées distinctes : 1° le désir de fournir des ressources aux finances italiennes ; cette pensée purement fiscale n'a soulevé aucune objection ; 2° le désir de convertir les droits *ad valorem*, en droits

spécifiques ; les droits *ad valorem* quoique plus équitables en apparence, sont cependant une source de contestations et de fraudes ; le gouvernement italien s'en plaint vivement, et tous les économistes douaniers reconnaissent que cette conversion est indispensable ; mais le passage d'une législation à une autre n'est pas sans difficultés. Les droits spécifiques ont l'inconvénient, en s'appuyant sur des valeurs moyennes, de peser plus lourdement sur les marchandises communes que sur les produits riches, ce qui est un contre-sens économique. On n'échappe à cette difficulté qu'en divisant chaque nature de produit en un certain nombre de catégories et en caractérisant avec beaucoup de soin les signes extérieurs et les conditions du confectionnement qui doivent servir de base à chaque catégorie ; le projet italien offrait à cet égard des lacunes regrettables ; le gouvernement français éclairé par les indications fournies par nos principaux industriels et par les stipulations du traité anglais, a cru pouvoir les lui signaler ; 3° une certaine pensée protectionniste que révèlent plusieurs dispositions du projet de tarif, a donné lieu à des observations de la part du gouvernement français ; le gouvernement italien a protesté contre cette intention, alléguant que le maximum des droits qu'il se propose d'imposer aux marchandises importées ne dépasse pas dix pour cent. ; le gouvernement français a reconnu que des droits restreints à cette limite n'excédaient pas la mesure de protection qu'un État peut raisonnablement accorder à son industrie sans porter atteinte aux bons rapports qui existent avec les États voisins, et, prenant acte de cette déclaration, il a consenti à en faire la base générale des négociations à intervenir, sauf quelques dérogations partielles que certaines circonstances pourraient rendre nécessaires.

M. Peruzzi revient sur quelques-unes des considérations qu'il a présentées, et que M. Clapier vient de confirmer en les présentant sous un aspect nouveau. Quant à la question qui divise les économistes de la nouvelle école et les économistes orthodoxes, M. Peruzzi déclare que, pour se servir de l'image employée par M. Engel, l'État doit être selon lui un "gardien de jour et de nuit," mais non pour

intervenir dans les questions économiques autrement que par la suppression des obstacles et des entraves qui, en paralysant les échanges, empêchent les richesses de se multiplier et le bien-être de se généraliser.

M. A. de Bounschen, *président de la Société de géographie de Saint-Petersbourg*, fait connaître sommairement les progrès qui se sont accomplis en Russie, depuis 1851, dans les idées et dans les faits économiques. A cette date, la législation étant toute protectionniste, les droits de douane étaient élevés et l'industrie sommeillait. Il y eut, en 1857, une première révision des tarifs avec des concessions faites aux idées libérales ; les droits furent abaissés et l'industrie commença à prendre son essor. En 1867, nouvelle révision et concessions nouvelles. La grande industrie cotonnière réclamait une protection dont elle n'avait pas besoin ; mais le gouvernement ne se laissa pas arrêter par ces doléances. Quant au public, il restait neutre. D'autres révisions particulières ont eu lieu depuis, et toujours avec des tendances vers la liberté des échanges. La Russie aujourd'hui, tout en protégeant son industrie sidérurgique, importe 100 millions de pouds de fers étrangers pour ses railways. Elle protége aussi d'autres industries, mais avec des exceptions si nombreuses qu'elles emportent la règle. Si les intentions libérales du gouvernement rencontrent des obstacles, c'est du côté de la France, à laquelle il ne demande que la réciprocité. En somme, les idées économiques sont en progrès, et l'on peut espérer que la prochaine révision des traités sera favorable à l'extension des échanges.

M. Baumhauser, *directeur de la Statistique des Pays-Bas*, parle du traité relatif au régime des sucres, et qui intéresse, outre les Pays-Bas, la Belgique, l'Angleterre et la France. Il résulte de ses indications que la tendance générale, en Hollande, est favorable à la liberté commerciale.

M. Clapier prend alors la parole. Puisqu'on soulève la question des sucres, dit-il, j'ai la bonne fortune de pouvoir fournir à ce sujet à l'assemblée quelques renseignements précis ; car je fais partie de la commission parlementaire à laquelle cette question est actuellement soumise.

Vous connaissez tous la convention de 1865. A cette époque, une lutte très-vive existait entre l'Angleterre, la Hollande, la Belgique et la France pour s'emparer de l'exportation du sucre raffiné dans les pays consommateurs ; cette lutte se traduisant par la concession, de la part de chaque pays, de primes de sortie à l'exportation du sucre raffiné supérieures au droit payé à l'entrée des sucres bruts, la convention de 1865 eut pour but d'établir entre les quatre puissances contractantes une situation uniforme et de n'assujettir les sucres importés de leurs territoires respectifs qu'aux droits payés par les sucres fabriqués ou raffinés à l'intérieur.— Cette convention a soulevé de vives plaintes de la part de l'Angleterre, qui a prétendu que les raffineurs français trouvaient dans les facilités de la législation française une prime indirecte qui écrasait sa raffinerie ; un certain nombre de fabricants de sucre indigène, faisant cause commune avec les raffineurs anglais, ont prétendu que cette prime indirecte causait un dommage énorme au Trésor français, et sous cette impression l'Assemblée nationale a décidé qu'à l'expiration de la convention qui devait prendre fin au 1er août 1875, les raffineries françaises seraient soumises à l'exercise. Dans l'intervalle, l'Angleterre a aboli tous droits sur les sucres, laissant ainsi son marché ouvert à toutes les nations. D'autre part, le gouvernement français ne voulant imposer les gênes de l'exercise à ses raffineries qu'autant que cet exercise serait également établi dans les deux autres pays contractants, des négociations ont été ouvertes ; la Belgique s'est refusée formellement à établir l'exercise dans ses raffineries, mais elle a offert en compensation de réduire de moitié son droit intérieur sur les sucres, ce qui réduisait de moitié la prime indirecte que ses raffineurs trouvent dans les facilités de sa législation. Elle a de plus offert d'élever de quelques degrés la prise en charge de ses jus de betterave soumis au système du simple abonnement ; la Hollande n'a pas opposé à l'établissement de l'exercise dans ses raffineries un refus absolu, mais avant de s'engager, elle a manifesté le désir de connaître le règlement qui régirait en France le mode d'application

de l'exercise; la France a communiqué officieusement un projet de règlement, mais sous réserve de le modifier suivant le plus ou moins de latitude du règlement hollandais. De plus, elle s'est montrée résolue à percevoir le droit intérieur imposé aux sucres bruts à leur entrée dans la raffinerie sur la base de leur richesse effective, constatée non plus par la nuance, mais par l'analyse chimique et les observations du saccharimètre. L'Angleterre, bien que désintéressée dans la question, a tenu cependant à intervenir au traité sous la promesse (qui, d'après lord Derby, ne lui coûte guère) qui si jamais elle rétablit chez elle un droit sur les sucres, elle soumettra ses raffineries à l'exercice; sous le bénéfice de cette simple promesse, elle réclame très-hautement, comme l'exécution d'une promesse formelle, que les raffineries françaises soient soumises à l'exercice.

Tel est l'état de la question, et comme sa solution exigera encore quelques délais, les parties contractantes ont convenu de proroger la convention de 1865 jusqu'au mois de mars prochain; une loi ratifiant cet accord a été rendue par l'Assemblée nationale française à la fin de la dernière session.

Cette question, très-difficile en elle-même en ce sens que la législation à intervenir doit concilier à la fois les droits du Trésor, ceux des producteurs de sucres français et coloniaux avec ceux des raffineurs de sucre et établir entre les nations contractantes, à défaut d'un système identique qu'elles repoussent, un système compensateur qui maintienne entre elles une complète égalité, se complique de plus de cette circonstance qu'on rencontre maintenant, en dehors des quatre nations contractantes, des concurrences puissantes telles que celles de l'Allemagne, de la Hongrie et des États-Unis qui devront infailliblement briser l'équilibre que l'on cherche à établir par des combinaisons législatives. L'introduction d'un système de gênes et de restrictions tel qu'on le réclame doit infailliblement porter atteinte à l'une des plus belles industries que la France ait créée depuis vingt ans et démontrer une fois de plus qu'à l'intérieur comme à l'extérieur la liberté, la concurrence

loyale, le perfectionnement incessant du produit et l'économie des frais sont la base la plus sûre de la prospérité commerciale d'un pays.

M. ZEMEROFF, *directeur de la Statistique de Saint-Pétersbourg*, confirme, en quelques mots, les indications fournies par son compatriote M. de Bounschen.

M. Fr. COELLO (de Madrid), assure qu'en Espagne l'opinion est favorable au libre-échange ; et cette tendance est conforme à l'intérêt évident du pays, qui doit désirer d'écouler au dehors ses productions agricoles et minérales. Malheureusement, les publicistes espagnols s'occupent aujourd'hui de politique beaucoup plus que de science économique ; puis le pays est désolé par la guerre civile ; mais l'orateur espère que la paix intérieure sera prochainement rétablie, et que les rapports commerciaux de l'Espagne avec les autres pays, et particulièrement avec la France, ne tarderont pas à reprendre leur cours normal.

M. JOSEPH GARNIER résume les explications qui viennent d'être données par les honorables invités, et desquelles résulte entre autres ce fait saillant, que la nouvelle école économique qui s'est formée en Allemagne et en Italie est d'accord avec l'école "orthodoxe" pour réclamer la liberté commerciale.

[Ce compte-rendu et celui des discours prononcés au Dînur du Cobden Club sont extraits de *l'Économiste Français.*]

Liste des Membres honoraires élus pendant l'année 1875.

Baron von Keudall, Ambassadeur d'Allemagne à Rome.
Marquis Gino Capponi, Florence.
Commandeur Ubaldino Peruzzi, Florence.
Comte Petro Bastogi, Florence.
Commandeur Celso Martucchi, Florence.
Signor Antonio Boccardi, professeur, Gènes.
Signor Pannilini Gori, Sienna.
M. Léon Gambetta, Paris.
Cav. Gaetano Tacconi, Bologne.
Chevalier Charles de Scherzer, directeur des Affaires commerciales à l'Ambassade d'Autriche à Londres.
L'Hon. Alexandre Mackenzie, premier ministre du Canada.
Herr Mijatovitch, dernièrement ministre des Finances de Servie.
Herr Max Wirth, Vienne.
M. Dominique E. Colnaghi, Consul d'Angleterre à Florence.
M. K. B. Murray, Secretaire de la Chambre de Commerce anglais, à Paris.
Docteur Alexandre von Dorn, Rédacteur-en-chef de la *Gazette*, de Trieste.
M. Louis Simonin, Paris.
M. J. Kappeyne van de Coppello, Hollande.
M. T. P. K. Jak von Poortoliet, Hollande.
L'Hon. George Brown, Canada
Signor L. Bodio, Ministre de l'Agriculture, Florence.
Docteur Albert Gröning, Breme.
M. Menier, Paris.
M. James Montgomery Stuart, Rome.
M. Robert Montgomery Stuart, Rome.
L'Hon. R. J. Cartwright, Canada.
M. Joseph Michaelsen, Copenhagen.

Liste des publications distribuées de 1866 *à* 1875.

"Discours de Cobden." Publiés et annotés par John Bright et J. E. Thorold Rogers. (Macmillan.) 794 exemplaires.

"Œuvres politiques de Cobden." (Ridgway.) 732 exemplaires.

"Essais du Cobden Club." Première série—Des systèmes de la tenure des terres. (Macmillan.) 1,058 exemplaires.

"Essais du Cobden Club." Deuxième série. (Cassell.) 2,500 exemplaires.

"Essais du Cobden Club"—Troisième série—Du government local et de l'Impôt. (Cassell.) 2,000 exemplaires.

"Essai sur les écrits politiques de Cobden," par Sir Louis Mallet. 2,000 exemplaires.

"Rapport sur le Revenu des États-Unis," par David A. Wells. (Macmillan.) 3,750 exemplaires.

"Rapport sur l'Impôt à New York," par MM. Wells, Dodge, et Cuyler. (Ireland.) 3,000 exemplaires.

"Deuxième rapport sur le même sujet." (Cassell.) 4,050 exemplaires.

"Lettres sur les Traités de Commerce, le Libre-Échange, et l'Internationalisme," par un disciple de Richard Cobden. (Macmillan et Ireland.) 3,500 exemplaires.

"La politique commerciale de la France." (Cassell.) 10,000 exemplaires.

Ibid. Traduit en Français. (Guillaumin.) 10,000 exemplaires.

"Discours de M. Grant Duff sur les enseignements de Richard Cobden." (Cassell.) 10,000 exemplaires.

"Essai de lord Hobart sur la mission de Richard Cobden." (Cassell.) 10,000 exemplaires.

"Cobden et l'opinion politique," par J. E. Thorold Rogers. (Macmillan.) 820 exemplaires.

"Nasse sur les Communautés villageoises." Traduction du Colonel Ouvry. 750 exemplaires.

"Leavitt sur l'Angleterre et l'Amérique." Essai couronné. 2,000 exemplaires.

"Le Libre-Échange en terres," par Arthur Arnold. 1,000 exemplaires.

"Rapport sur le dîner du Cobden Club, 1870.—Sous la présidence du Très-Honorable W. E. Gladstone. (Macmillan.) 4,000 exemplaires.

Ibid. 1871.—Sous la présidence d'Earl Granville. (Cassell.) 4,000 exemplaires

Ibid. 1873.—Sous la présidence du Très-Honorable T. Milner-Gibson. Discours de l'Hon. David A. Wells sur la protection aux États-Unis. (Cassell.) 15,000 exemplaires. De plus, le Discours de M. Wells publié séparément, 5,000 exemplaires. Résumé de ce Discours en français, 1,000; en allemand, 1,000. (Cassell.)

Ibid. 1874.—Sous la présidence du Très-Honorable W. E. Baxter. Avec le rapport du Comité, 1866–1874. (Cassell.) 15,000 exemplaires.

"Essai de Bastiat sur l'économie politique." Édition populaire. (Provost.) 4,000 exemplaires.

"Almanach de la Réforme financière," 1874. 1,000 exemplaires.

Ibid. 1875. 1,800 exemplaires.

"Histoire d'Angleterre, de 1832 à la présente époque," par W. Nassau Molesworth. (Chapman and Hall.) 100 exemplaires.

Total d'exemplaires distribués - - 133,854
Total des frais - £5,518 1s. 4d. (137,951 fcs. 65 c.)

Liste des Bibliothèques, Institutions publiques, Associations, etc., qui sont en relations avec le Cobden Club.

Bibliothèques publiques et privées du Royaume Uni.
Bibliothèques publiques du Continent (73).
,, ,, *des Etats-Unis* (256).
Bibliothèques et Clubs, en Australie, au Canada, aux Antilles, au Cap de Bonne-Espérance, etc. (63).
Clubs et Instituts d'ouvriers:—
(1) Ceux qui sont compris dans la liste du Club des Ouvriers et de l'Institut de l'Union.
(2) Union des Instituts des Ouvriers du Lancashire.
(3) Union des Instituts des Ouvriers du Yorkshire.
(4) Associations co-opératives, en relations avec le conseil central co-opératif, et l'Association de Pionniers équitable de Rochdale.
Institut Colonial Royal.
Chambres de Commerce réunies du Royaume-Uni.
Chambres de Commerce aux Colonies.
Association des Chambres de Commerce en Allemagne (Secrétaire, Dr. Alexandre Meyer).
Chambres de Commerce de France.
Chambre de Commerce d'Angleterre à Paris (Secrétaire, K. B. Murray, Esq.).
L'Economiste français, Paris, et *l'Economista* Florence et Rome.
Congrès des Economistes allemands (Président, Dr. Karl Braun).
Ligue du Libre-Echange, New York (Secrétaire, Mahlon Sands, Esq.).
Associations de jeunes gens pour la propagation du Libre-Echange, Boston (Président, W. Downie, Esq.).
Union de la Réforme, Manchester.
Association pour la Réforme financière, Liverpool.
Trübner et Cie. pour la distribution à l'Étranger.
Edward Wilson, Esq., du "Melbourne Argus," pour la distribution en Australie.
M. George Howell, Secrétaire du Comité Parlementaire du Congrès des métiers.

	Nombre.
Journaux—A Londres et en Province	147
Sur le Continent	55
Aux Etats-Unis	20
Ambassades et Légations étrangères.	
Principaux Magistrats du Royaume-Uni	224

Membres Honoraires du Club sur le Continent, aux Etats-Unis, etc.

COBDEN CLUB.

LISTE DES MEMBRES.

Le Cobden Club compte présentement 501 membres ordinaires, et 204 membres honoraires.

Le Comité est composé comme suit :—

Mr. W. Henry Ashurst.
Très-Hon. W. E. Baxter, M.P.*
Mr. Richard Baxter, *Trésorier.*
Mr. Jacob Bright.
Hon. George Brodrick.
Mr. Alexander H. Brown, M.P.
Mr. James Caird, C.B.
Mr. H. Campbell-Bannermann, M.P.
Mr. W. Cartwright, M.P.
Sir C. W. Dilke, Baronet, M.P.
Mr. M. E. Grant-Duff, M.P.
Mr. Richard C. Fisher.
Mr. C. Wren-Hoskyns.
Lord Houghton.
Mr. A. C. Humphreys.
Mr. Alfred Illingworth.
Mr. John Lambert, C.B.
Sir Wilfrid Lawson, Baronet, M.P.

* M.P. veut dire membre du Parlement.

Mr. E. A. Leatham, M.P.
Mr. T. E. Cliffe-Leslie.
Sir John Lubbock, Baronet, M.P.
Sir Louis Mallet, C.B.
Mr. R. D. Morier, C.B.
M. T. Bayley Potter, M.P. *Secrétaire Honoraire.*
Professeur J. E. Thorold Rogers.
Lord Arthur J. E. Russell, M.P.
Mr. Albert Rutson.
Mr. Peter Rylands.

Secrétaire—Mr. George C. Warr,
5, Millman Street, Bedford Row, London, W.C.

A.

1866 Aberdare, Lord.
1872 Acland, Sir Thomas Dyke, Bart., M.P.
1871 Acton, Lord.
1870 Adam, Right Hon. W.P., M.P.
1870 Agnew, Charles Swain.
1869 Agnew, J. Henry.
1873 Agnew, Thomas.
1869 Agnew, William.
1867 Airlie, Earl of, K.T.
1870 Akroyd, Lieut.-Col. Edward.
1872 Allen, Stafford.
1875 Allport, James.
1871 Allhusen, Christian.
1866 Amberley, Viscount.
1867 Andrew, Charles.
1870 Anning, James.
1873 Anstruther, Sir R., Bart., M.P.
1866 Armitage, Benjamin.
1868 Armitage, Sir Elkanah.
1871 Armstrong, David B.
1866 *Argyll, Duke of.*
1868 Ashton, Robert.
1866 Ashton, Thomas.
1866 Ashurst, William Henry.
1874 Atkinson, G.
1874 Aveling, Thomas.
1868 Avison, Thomas.
1870 Ayrton, Right Hon.

B.

1869 Backhouse, Edmund, M.P.
1871 Baines, E. Talbot.
1873 Balfour, Sir George, K.C.B., M.P.
1873 Barclay, James W., M.P.
1873 Barlow, Samuel.
1867 Barry, Right Hon. Charles R.
1868 Bass, M. Arthur, M.P.
1866 Bass, M. T., M.P.
1874 Bassett, F.
1867 Bastard, Thomas Horlock.
1869 Batchelor, T. B.
1866 Baxter, Richard.
1866 Baxter, Right Hon. W.E., M.P.
1867 Beal, James.
1866 Beales, Edmond.
1869 Beaumont, Somerset A.
1871 Behrens, Jacob.

1873 Bencke, A. H.
1873 Bennett, Sir John.
1870 Benson, Robert.
1869 Bentall, E. H.
1874 Beor, H. Rogers.
1874 Biedermann, A.
1872 Blakeley, William.
1873 Blennerhasset, Sir R., Bart.
1873 Blennerhasset, R. P., M.P.
1869 Bolckow, H. W. F., M.P.
1868 Brady, Dr. John, M.P.
1869 Brand, Henry R.
1867 Brand, Right Hon. H. B. W., M.P.
1869 Brassey, Henry A., M.P.
1866 Brassey, Thomas, M.P.
1872 Briggs, Thomas.
1875 Briggs, W. E., M.P.
1867 Bright, Sir Charles T.
1866 Bright, Jacob.
1866 *Bright, Right Hon. John, M.P.*
1867 Broadwater, Robert.
1870 Brocklehurst, W. C., M.P.
1866 Brodrick, Hon. G. C.
1869 Brogden, Alexander, M.P.
1869 Brown, Alexander Hargreaves, M.P.
1871 Brown, George.
1871 Browne, Henry Doughty.
1870 Browning, Oscar.
1872 Bruce, Mr. Justice.
1869 Bruce, Hon. J. T. Hovell-Thurlow.
1875 Brunlees, James.
1871 Bryant, Jesse.
1871 Buckley, Abel.
1866 Buckley, Nathaniel.
1872 Buxton, Edward North.

C.

1873 Caine, W. S.
1866 Caird, James, C.B.
1867 Caldicott, Rev. J. W.
1874 Cameron, Dr. C., M.P.
1875 Campbell, Sir George, Bart., M.P.
1870 Campbell - Bannerman, Henry, M.P.
1871 Camperdown, Earl.
1873 Campion, Frederick.
1866 Carlingford, Lord.
1871 Carr, David Richardson.
1870 Carr, Jonathan T.
1868 Carter, Samuel.
1869 Cartwright, W.C., M.P.
1875 Case, Rev. G., D.D.
1866 Cavendish, Lord Frederick, M.P.
1869 Chadwick, David, M.P.
1871 Charlemont, Earl.
1871 Charles, Robert.
1866 Cheetham, John.
1866 Cheetham, J. F.
1866 Childers, Right Hon. Hugh C. E., M.P.
1871 Clarendon, Earl.
1870 Coats, Sir Peter.
1874 Cobb, Henry Peyton.
1870 Cobb, Rhodes.
1866 Coleridge, Lord.
1866 Collier, Right Hon. Sir R. P.
1874 Collins, Eugene, M.P.
1867 Colman, J. J., M.P.
1871 Colman, Jeremiah.
1875 *Colnaghi, D.E.*
1867 Colvile, Charles Robert.
1869 Coote, Thomas.
1874 Corbett, W., M.P.
1871 Corrie, William.
1869 Cracroft, Bernard.
1867 Crompton, Charles.
1873 Cross, Edward.
1873 Cross, J. Kynaston, M.P.
1874 Crossfield, G.
1874 Crossfield, W.
1873 Crossley, John, M.P.
1873 Curtis, R. H.

D.

1871 Dale, David.
1869 Dashwood, Captain Fred. L.

1874 Davies, Richard, M.P.
1870 Delahunty, James.
1873 Denny, E. Maynard.
1870 Devonshire, Duke of, K.G.
1873 Digby, Kenelm T., M.P.
1874 Dilke, Ashton W.
1867 Dilke, Sir C. W., Bart., M.P.
1868 Dixon, George, M.P.
1869 Dodds, Joseph, M.P.
1866 Dodson, Right Hon. J. G., M.P.
1870 Dowse, Right Hon. Richard.
1870 Draper, John.
1870 Ducie, Earl.
1866 Duff, M. E. Grant, M.P.
1870 Dufferin, His Excellency Earl, K.P., K.C.B.
1872 Duncan, James.

E.

1874 Earp, T., M.P.
1867 Eastwick, Captain W. J.
1868 Edwards, Charles.
1873 Ellis, W. V.
1866 Evans, Francis Henry.

F.

1870 Fenwick, E. M.
1874 Ferguson, R., M.P.
1869 Finnie, William.
1873 Firth, Thomas.
1867 Fisher, Richard C.
1875 Fletcher, G. Hamilton.
1870 Fletcher, Isaac, M.P.
1868 Flower, E. F.
1873 Foord, C. Ross.
1866 Forster, Right Hon. W. E., M.P.
1869 Fothergill, Richard, M.P.
1866 Fowler, Robert.
1869 Fowler, William.
1869 Freeman, Henry W.

G.

1875 Gamble, David.
1869 Gibbs, Frederick W., C.B.
1866 *Gibson, Right Hon. T. Milner.*
1870 Gillibrand, Philip.
1866 *Gladstone, Right Hon. W. E., M.P.*
1866 Goldsmid, Sir Francis H., Bart., M.P.
1866 Goldsmid, Julian, M.P.
1866 Göschen, Right Hon. G. J., M.P.
1872 Gosnell, Charles.
1872 Gould, Frederick.
1869 Gourley, E. T., M.P.
1868 Gow, Daniel.
1867 Graham, John.
1867 Graham, Peter.
1866 Graham, William.
1866 Granville, Earl, K.G.
1869 Greville, Lord.
1874 Gridley, Captain H. Gillett.
1870 Guest, Montague J.
1871 Gurney, Samuel.
1873 Gwinner, Hermann.

H.

1866 Hadfield, George.
1871 Hall, Walter.
1867 Hammond, J. Lemprière.
1871 Hanmer, Lord.
1869 Harcourt, Sir W. Vernon, M.P.
1866 Hardcastle, Henry.
1866 Hardcastle, J. A.
1867 Harris, John Dove.
1871 Harris-Gastrell, James P.
1874 Harrison, C., M.P.
1874 Harrison, J. Fortescue, M.P.
1870 Hartington, Right Hon. Marquis of, M.P.
1874 Haslam, Joseph Crooke.
1870 Hatch, Rev. Edwin.

1867 Hatchard, Rev. J. Alton.
1870 Hatherley, Lord.
1867 Heape, Benjamin.
1866 Henderson, J., M.P.
1871 Henry, Mitchell, M.P.
1875 Herschell, Farrer, M.P.
1866 Heywood, James.
1866 Hibbert, J. T.
1871 Hill, Frank Harrison.
1874 Hill, T. Rowley, M.P.
1875 Hockin, E.
1872 Hodgkinson, W. E.
1871 Hodgson, Kirkman D., M.P.
1870 Holden, Angus.
1866 Holden, Isaac.
1873 Hollins, M. D.
1869 Holms, John, M.P.
1873 Holms, William, M.P.
1870 Hopwood, Charles Henry, M.P.
1869 Hoskyns, Chandos Wren.
1866 Houghton, Lord.
1869 Howard, James.
1870 Hoyle, William.
1872 Hubbuck, Thomas.
1875 Hubinet, Adolphe.
1873 Hughes, James.
1867 Humphreys, A. C.
1870 Hunting, Richard.
1873 Huntly, Marquis of.
1872 Hutton, Charles W. C.

I.

1869 Illingworth, Alfred.
1875 Ingram, W. J., M.P.
1874 Isaac, B.
1874 Isaac, F.

J.

1866 Jackson, Henry Mather, M.P.
1873 Jackson, Stanway.
1866 Jackson, Sir William, Bart.
1872 James, Christopher.
1870 James, Sir Henry, M.P.
1874 James, Walter H., M.P.
1868 Jenkins, Edward, M.P.
1869 Jessel, Right Hon. Sir George.
1873 Johnson, Edward.
1869 Johnston, Andrew.
1871 Johnstone, Sir Harcourt, Bart., M.P.
1871 Jones, C. H.
1875 Jump, James.
1874 Jupe, J.

K.

1873 Kaulla, William.
1868 Kay-Shuttleworth, U. J., M.P.
1873 Kemp, Dudley F.
1873 Kensington, Lord, M.P.
1873 Kerr, R. K. Holms.
1873 Kiell, G. M.
1870 Kimberley, Earl.
1866 King, Hon. P. J. Locke.
1873 Knowles, R. M.

L.

1868 Labouchere, Henry.
1869 Lack, Henry Reader.
1875 Ladell, H. R.
1867 Lambert, John, C.B.
1872 Lamplough, Charles E.
1870 Lamport, Charles.
1867 Lancaster, John.
1871 Langley, J. Baxter.
1871 Lansdowne, Marquis of.
1868 Lanyon, C. Mortimer.
1873 Lanyon, J. C.
1871 Lascelles, Francis H.
1871 Latham, George W.
1867 Lawson, Right Hon. J. A.
1866 Lawson, Sir Wilfrid, Bart., M.P.
1871 Lea, Thomas.
1869 Leake, Robert.
1867 Lean, Vincent Stuckey.

1866 Leatham, E. A., M.P.
1873 Lees, Eli.
1866 Leeman, George, M.P.
1866 Lefevre, Geo. Shaw, M.P.
1870 Lehmann, F.
1867 Leslie, T. E. Cliffe.
1869 Levy, Edward.
1871 Lewis, Harvey.
1870 Lewis, J. Delaware.
1873 Livesy, John.
1869 Loch, George.
1870 Lubbock, Sir John, Bart., M.P.
1870 Lycett, Sir Francis.

M.

1869 McArthur, Alexander, M.P.
1869 McArthur, William, M.P.
1870 McCarthy, Justin.
1866 McClelland, James.
1869 McClure, Sir Thomas, Bart.
1873 McGeorge, M.
1874 Macgregor, Walter A.
1870 Macintosh, Alexander.
1872 Macknight, Thomas.
1873 McKerrow, John Begg.
1872 McMicking, Gilbert.
1875 Mackay, Charles, LL.D.
1869 Macmillan, Alexander.
1872 McMinnies, John Gordon.
1871 Mahony, W. Short.
1874 Maitland, John, M.P.
1866 Mallet, Sir Louis, C.B.
1870 Marcoartu, Señor Arturo de.
1870 Marling, Samuel S.
1867 Marsden, Mark Eagles.
1866 Mason, Hugh.
1873 Mason, Stephen.
1872 Mason, William.
1870 Mather, William.
1871 Mellor, Wright.
1866 Menzies, Graham.
1870 Meredith, George F.
1867 Merry, James.
1872 Millossovich, N.
1875 Mitchell, John.
1866 Moffat, George.
1872 Mongredien, A.
1866 Monk, C. J., M.P.
1874 Moore, A. J., M.P.
1868 Moore, George.
1871 More, R. Jasper.
1866 Morier, R. B. D., C.B.
1866 Morley, Samuel, M.P.
1874 Mozley, Alfred.
1869 Mundella, A. J., M.P.
1874 Mure, Col., M.P.
1875 *Murray, K. B.*
1869 Muspratt, E. K.

N.

1871 Neal, John Dodd.
1868 Neill, Robert.
1875 Newall, J. L.
1873 Noel, Ernest, M.P.
1870 Northbrook, His Excellency Lord.

O.

1874 O'Callaghan, Hon. Wilfrid F. O., M.P.
1872 Oppenheim, Ernest.
1871 Oppenheimer, Charles.
1872 Oppert, Emil Daniel.
1872 Oppert, Dr. Gustavus.
1866 Otway, Arthur J.
1871 Ouvry, Colonel Henry Aimé, C.B.
1873 Oxley, T. Louis.

P.

1867 Pagan, John Thomson.
1872 Page, Henry.
1873 Parry, Serj. John Humffreys.
1870 Paterson, John.
1875 Paterson, J.
1866 Paulton, A. W.
1867 Pease, Joseph W., M.P.
1871 Pender, John, M.P.
1866 Pennington, F., M.P.

1873 Pereira de Andrada, J.
1866 Peto, Sir S. Morton, Bart.
1868 Phillips, Charles.
1875 Phillips, H. N.
1866 Pilkington, James.
1873 Platt, Samuel.
1874 Plowden, W. C.
1869 Pochin, Henry Davis.
1870 Pocock, William.
1866 Pope, Samuel.
1871 Potter, Arthur Bayley.
1868 Potter, Edmund Crompton.
1870 Potter, John Henry.
1871 Potter, Rupert.
1866 Potter, Thomas Bayley, M.P.
1866 Potter, Thomas Ashton.
1869 Price, William Edwin, M.P.
1866 Price, W. P.
1866 Probyn, J. W.
1871 Pulley, Joseph.
1871 Purdy, William.

R.

1875 Ralli, P., M.P.
1873 Ramsden, Sir James.
1871 Ransome, R. C.
1867 Rathbone, Samuel Greg.
1867 Rathbone, William, M.P.
1872 Rawlings, Edward.
1866 Rawson, Henry.
1872 Renshaw, A. G.
1871 Renton, James Hall.
1866 Rich, Anthony.
1869 Richard, Henry, M.P.
1871 Ridgway, W. H.
1867 Ripon, Marquis of, K.G.
1875 Ripley, J. W., M.P.
1870 Robarts, C. H.
1867 Robinson, John.
1869 Roden, W. S.
1866 Rogers, Professor J. E. Thorold.
1870 Rollo, Lord.
1871 Rose, Sir John, Bart.
1871 Rosebery, Earl.
1873 Roth, Camillo.
1871 Rothschild, Baron Lionel N. de.
1871 Rothschild, Nathaniel M. de, M.P.
1867 Roundell, Charles Savile.
1874 Rowsell, F. W.
1871 Rusden, R. D.
1866 *Russell, Earl, K.G.*
1873 Russell, Lord Arthur J. E., M.P.
1871 Russell, His Excellency Lord Odo.
1866 Rutson, Albert.
1873 Rylands, John.
1869 Rylands, Peter.
1867 Ryley, Thomas C.

S.

1870 St. Albans, Duke of.
1873 Salomon, Peter.
1873 Salt, Sir Titus, Bart.
1868 Samuda, J. D'Aguilar, M.P.
1870 Samuelson, Henry B.
1871 Sargeaunt, J. P.
1870 Sargeaunt, William C.
1870 Saxton, N.
1873 Schiff, Alfred G.
1873 Schiff, Ernest.
1870 Schuster, Francis J.
1869 Seely, Charles, Jun.
1868 Seligman, Isaac.
1870 Sellar, A. C.
1872 Semensa, Gustave.
1873 Serena, L.
1870 Seymour, Alfred.
1871 Seymour, Henry.
1867 Shaen, William.
1875 Sharpe, Joseph, LL.D.
1868 Sharpe, Charles.
1873 Shepherd, J.
1875 Sheridan, H. B., M.P.
1868 Sheriff, Alexander Clunes, M.P.
1867 Sidgwick, W. C.
1875 Simeon, Sir J. Barrington, Bart.

1869 Simon, Serjeant, M.P.
1866 Smith, B. Leigh.
1871 Smith, George.
1868 *Smith, Prof. Goldwin.*
1867 Smith, Professor Henry J. Stephen.
1875 Smith, J. T.
1866 Smith, Thomas Eustace, M.P.
1870 Spencer, His Excellency Earl, K.G.
1866 Stansfield, Right Hon. J., M.P.
1871 Steinthal, H. M.
1868 Steinthal, Rev. Samuel Alfred.
1868 Stern, Sigismund J.
1873 Stoëhr, Emil Moritz.
1871 Stone, William Henry.
1870 Strahan, Alexander.
1871 Strutt, Hon. Henry.
1875 *Stuart, J. Montgomery.*
1875 *Stuart, R. Montgomery.*
1867 Sullivan, Right Hon. E.

T.

1866 Taylor, P. A., M.P.
1871 Taylor, Thomas.
1870 Thomas, Christopher J.
1866 Thomasson, Thomas.
1867 Thompson, George.
1866 Thompson, H. Yates.
1873 Townend, Thomas.
1866 Trelawney, Sir J. S., Bart.
1874 Turner, H. J.
1868 Turner, J. Fox.
1868 Turner, Wright.
1868 Tweedale, John.

V.

1870 Valpy, Richard.
1870 Vickers, James.
1871 Vigor, A. H. S. Stonehouse.
1866 *Villiers, Right Hon. C. P.*
1873 Vivian, J. Brookes.
1871 Vivian, Captain Hon. John C. W.
1870 Vivian, William.
1870 Vivian, William, Jun'
1873 Vivian, W. Hussey.

W.

1875 Waddy, S. D., M.P.
1875 Ward, Richard.
1870 Warren, Edward.
1871 Warren, T. P.
1871 Watkin, Sir E. W., M.P.
1867 Watts, Sir James.
1867 Watts, Samuel.
1870 Watson, T. Clemens.
1873 Westminster, Duke of K.G.
1870 Whitbread, Samuel, M.P.
1868 *White, James.*
1866 White, J.
1870 White, Wm. Thompson.
1869 Whitwell, John, M.P.
1866 Whitworth, Benjamin, M.P.
1867 Whitworth, Sir Joseph, Bart.
1870 Whitworth, Robert.
1869 Willans, Thomas Benjamin.
1869 Willans, W. H.
1867 Willett, Henry.
1869 Willmott, Henry.
1870 Wills, George.
1871 Wingfield, Sir Charles J., K.C.S.I., C.B.
1870 Wolverton, Lord.
1870 Woods, Henry.
1868 Worthington, James.
1873 Wren, Walter.
1873 Wybergh, J.

Y.

1870 Young, Lord.

[*Les noms des membres honoraires sont italicisés.*]

COBDEN CLUB.

LISTE DES ÉTRANGERS MEMBRES HONORAIRES.

LES ETATS-UNIS.

1868 Adams, C. F., Boston, Mass.
1873 Adams, Henry, Harvard University, Cambridge, Mass.
1869 Adams, F. Quincy, Boston, Mass.
1872 Anderson, M. B., Rochester, New York.
1869 Atkinson, Edward, Boston, Mass.
1870 Bancroft, His Excellency the Hon. George, Berlin.
1869 Beecher, Rev. Henry Ward, New York.
1866 Bigelow, Hon. John, Berlin.
1873 Bolles, Albert S., Norwich, Conn.
1872 Bowles, Samuel, Springfield, Mass.
1875 Bradford, Gamaliel, Boston, Mass.
1872 Brown, James M., New York.
1872 Brown, John Crosby, New York.
1869 Bryant, W. C., New York.
1872 Cox, Jacob D., Cincinnati.
1873 Cox, Hon. Samuel S., New York.
1875 Dodge, W. E., New York.
1873 Downie, William, Boston, Mass.
1869 Emerson, R. W., Boston, Mass.
1875 Evans, Professor Ellicott, Hamilton College, Clinton, New York.
1868 Field, Cyrus, New York.
1869 Field, David D., New York.
1872 Foster, Hon. L. F., Norwich, Conn.
1869 Garfield, General J. A., Washington.
1869 Garrison, W. Lloyd, Boston, Mass.
1872 Grosvenor, Wm. H., St. Louis.
1873 Hoffman, John T., New York.
1875 James, D. Willis, New York.
1869 Johnson, Reverdy, Baltimore.

1872 Lewis, Charlton T., New York.
1870 Longfellow, H. W., Boston, Mass.
1871 McCullock, Hugh, 23, Queen's Gate Gardens, Londres, S.W.
1872 Marble, Manton, New York.
1871 Marshall, C. H., New York.
1871 Minturn, Robt. B., New York.
1873 Moore, J. S., New York.
1868 Moran, B., 20, Norfolk Terrace, Bayswater, Londres.
1872 Nordhoff, Charles, New York.
1873 Olcott, Thomas L., Albany.
1874 Orton, William, New York.
1869 Osborn, Wm. H., New York.
1871 Pell, Alfred, Jun., New York.
1872 Perry, Professor Arthur Latham, Cambridge, Mass.
1872 Potter, Howard, New York.
1869 Redpath, James, Boston, Mass.
1870 Ruggles, Samuel B., New York.
1870 Sands, Mahlon, New York.
1872 Schurz, Carl, Washington.
1872 Sherman, Isaac, New York.
1872 Stewart, A. T., New York.
1875 Stokes, Anson P., New York.
1873 Sumner, Professor William G., New Haven.
1872 Thompson, Dr. Joseph P., LL.D., Berlin.
1875 Vincent, Alderman, Wilmington, Delaware.
1872 Walker, General Francis A., Washington.
1869 Walker, George, New York.
1873 Watterson, Henry, Louisville, Kentucky.
1870 Wells, Hon. David A., Norwich, Conn.
1869 Whipple, E. P., Boston, Mass.
1872 White, Horace, Chicago.
1872 Woolsey, Dr. Theodore, LL.D., Newhaven, Conn.

AUSTRALIE.

1871 Jenour, C., Victoria.
1874 Langton, E., Melbourne, Victoria.
1874 Parkes, Hon. H. Sydney, New South Wales.

AUTRICHE-HONGRIE.

1872 Desewffy, Count Aurêle, près Debreczin.
1875 Dorn, Dr. Alexander von, Trieste.
1869 Dürckheim, Count, Vienna.
1869 Kinsky, Count Eugêne, Vienna.
1869 Kûbeck, Baron Max von, Vienna.
1871 Neumann, Dr. Francis, Vienna.
1870 Overbeck, Baron Gustavus von.
1869 Sapieha, Prince, Lemberg.
1869 Schaeffer, Chevalier de, Austrian Consul, Japan.
1875 Scherzer, Chevalier Charles de, du Consulat d'Autriche à Londres.
1869 Szechenyi, Count Bela, Zinkindorf.
1875 Wirth, Herr Max, Vienna.

BELGIQUE.

1870 Corr-Vander Mæren, M.
1869 Couvreur, M. Auguste, Brussels.

1870 Deheselle, M. Victor, Thimister.
1872 Fisco, M. Émile, Brussels.
1872 Fortemps, M., Brussels.
1872 Frère, M. Orban, Brussels.
1869 Laveleye, M. Émile de, Liège.
1870 Lehardy de Beaulieu, M. Adolphe, Brussels.
1872 Orts, M., Brussels.
1870 Reyntiens, M., Brussels.

BRÉSIL.

1872 Carrão, Señor Goão da Silva, San Paulo.
1871 Vasconcellos, Son Excellence Zacharias de Goes.

CANADA.

1875 Brown, Hon. George.
1875 Cartwright, Hon. R. J.
1875 Mackenzie, Hon. Alexander.

DANEMARCK.

1872 Frederiksen, M. le Professeur, Copenhague.
1875 Michaelsen, Joseph, Copenhague.
1872 Sponneck, Comte, Copenhague.

EGYPTE.

1871 Hassan, Son Altesse le Prince.

FRANCE.

1872 Bonnet, M. Victor, Paris.
1873 Butenval, Comte de, Paris.
1871 Challemel-Lacour, M. Paul, Paris.
1866 Chevalier, M. Michel, Paris.
1872 Decazes, Duc de, Paris.
1872 D'Eichthal, M. Gustave, Paris.
1870 De Molinari, M. G., Paris.
1867 Dolfus, M. Jean.
1872 Franqueville, Comte de, Passy.
1875 Gambetta, M. Léon, Paris.
1872 Garnier, M. Joseph, Paris.
1872 Germain, M., Paris.
1872 Guillemin, M. Auguste, Paris.
1872 Johnston, M. N., Bordeaux.
1872 Lalande, M. A., Bordeaux.
1869 Lavergne, M. de, Paris.
1873 Leroy-Beaulieu, M. Paul, Paris.
1870 Lesseps, Vicomte de.
1875 Menier, M., Paris.
1869 Napoleon, H.I.H. Prince Jerome.
1869 Ollivier, M. Émile.
1872 Pagezy, M. Jules, Montpelier.
1870 Paris, H.R.H. Comte de, Paris.
1872 Passy, M. Fréderic, Paris.
1872 Passy, M. Hippolyte, Paris.
1872 Renouard, M. Charles, Paris.
1872 Reybaud, M. Louis, Paris.
1867 Rouher, M., Paris.
1872 Say, M. Léon, Paris.
1872 Seneuil, M. Courceles, Paris.
1872 Sieber, M. Henri, Paris.
1870 Simon, M. Jules, Paris.
1875 Simonin, M. Louis, Paris.
1870 Talabot, M. Paulin, Paris.
1869 Wolowski, M., Paris.

ALLEMAGNE.

1871 Behr, Baron, Berlin.
1871 Brandis, Dr. Ringsdorf, Bonn.
1871 Braun, Dr. Carl, Berlin.
1870 Bunsen, Herr George von, Berlin.

1872 Delbrück, Herr, Staats Minister, Berlin.
1869 Faucher, Dr. Julius, Berlin.
1875 Gröning, Dr. Albert, Bremen.
1875 Keudall, Baron von, Rome.
1871 Michaelis, Herr Otto, Berlin.
1871 Nasse, Herr Erwin, Bonn.
1874 Rickert, Herr, Danzig.
1869 Schulze - Delitzsch, Herr, Berlin.
1871 Stauffenberg, Baron von, Risstissen.
1870 Wilke, Hermann C., Blomfield Street, London Wall.

HOLLANDE.

1874 De Dedem, Baron W. K.
1874 Gleichman, T. G., Amsterdam.
1874 Kiemsdigh, Van, Utrecht.
1872 Kops, M. J. L. de Bruyn, La Haye.
1869 Mackay, Baron, La Haye.
1872 Mees, M. W. C., La Haye.
1871 Pierson, M. N. G., Amsterdam.
1872 Schimmelpenninck Van der Oye, Baron W. A., La Haye.
1875 Tak von Poortoliet, M. T. P. K., La Haye.
1875 Van de Copello, M. T. Kappeyne, La Haye.
1872 Van de Putte, M. Pransen, La Haye.
1872 Vissering, Professeur S., Leiden.

ITALIE.

1875 Bastogi, le Comte, Florence.
1875 Boccardi, Prof. Antonio, Gênes.
1875 Bodio, Signor L., Rome.
1872 Broglio, Signor, Rome.
1875 Capponi, Marquis Gino, Florence.
1870 Corsi, Signor Tommaso, Rome.
1872 Ferrara, Signor, Venice.
1868 Garibaldi, General, Caprera.
1875 Gori, Signor Pannilini, Sienne.
1875 Martucchi, Comm. Celso, Florence.
1870 Minghetti, Signor Marco, Rome.
1875 Peruzzi, Comm. Ubaldino, Florence.
1872 Scialoja, Signor, Rome.
1875 Tacconi, Cav. Gaetano, Bologna.

MEXIQUE.

1872 Palacio, Señor Francesco Gomez.

NORVÈGE.

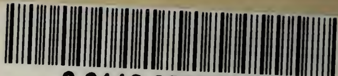
1872 Broch, Professeur.
1869 Richter, O., Rostadt, Drontheim.

PORTUGAL.

1872 Deslandes, Señor Venanzio, Lisbon.
1870 Figanière, Vicomte de, St. Petersburg.
1872 Móser, Señor Eduardo, Oporto.
1870 Seisal, Vicomte de.
1872 Soares, Señor D. G., Noqueira.

RUSSIE.

1870 Besobrasof, M. W., St. Petersburg.
1870 Greig, Lieut.-General S., St. Petersburg.



1872 Jansen, Professeur Julius, St. Petersburg.
1872 Lamansky, M. E., St. Petersburg.
1870 Michell, T., St. Petersburg.
1871 Thærner, M. Theodore de, St. Petersburg.
1872 Vernadsky, Professeur J., Kharkof.
1872 Wreden, Professeur Edmund, St. Petersburg.

SERVIE.

1875 Mijatovich, Herr, Belgrade.

ESPAGNE.

1870 Casa-Laiglesia, Marquis de.
1870 Castelar, Señor Emilio, Madrid.
1872 Echegaray, Señor, Madrid.
1869 Figuerola, Señor, Madrid.
1872 Gomez, Señor Ruiz, Madrid.
1872 Madrazo, Señor, Madrid.
1872 Moret y Prendergast, Señor Don Sigismundo.
1872 Pastor, Señor, Madrid.
1872 Rodriguez, Señor Gabriel, Madrid.

LA SUÈDE.

1872 Bennick, M. Axel, Stockholm.
1870 Dickson, James, Gothenburg.
1871 Murén, Peter, Gefle.
1870 Willerding, Theodor, Alderman's Walk, Londres.

LA SUISSE.

1874 Böhmert, Prof., Université de Zurich.

Cassell Petter & Galpin, Ludgate Hill, London, E.C.